

ABONNEMENT:
Edition quotidienne..... \$3.00
Edition hebdomadaire..... \$1.00

BUREAUX:
Angle des rues Georges et Dalhousie,
Ottawa, Ont.

LE DROIT

TELEPHONES:
Redaction..... Bldcan 2692
Administration.....
Impressions.....
Annonces..... Bldcan 1448

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales, Limitée.

'L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT'.

UN SOU LE NUMERO

LES CANADIENS-FRANCAIS ET LE PLACEMENT DE LEURS EPARGNES

Nous trouvons dans "La Sauvegarde", revue de la compagnie d'assurance-vie de ce nom, un intéressant article sur les Canadiens français et leurs manières de comprendre le placement de leurs économies.

La "Gazette" du 17 mai dernier, commentant le rapport préliminaire du Département des Assurances, à Ottawa, faisait remarquer avec raison que l'année 1916 avait été, pour les Compagnies faisant rapport au gouvernement fédéral, une des plus prospères, tant par le montant d'assurance souscrit, 231 millions contre 221 millions en 1915, que par les recettes en primes qui, de 28 millions en 1915, ont été portées à 30 millions pour l'exercice 1916.

Si le Canada a raison d'être fier de ce beau résultat, M. Cabana, l'auteur de cet article, se demande si les Canadiens français ont raison d'être fiers du rôle qu'ils y jouent.

Nous formons au Canada un tiers de la population. Tenant compte de notre caractère français, c'est-à-dire économe, nous pouvons déclarer sans crainte que nous contribuons pour un quart dans la totalité des richesses accumulées au moyen de primes d'assurance-vie perçues au Canada.

C'est-à-dire qu'en 1916, nous avons confié aux compagnies d'assurance-vie au-delà de douze millions. Si nous étions pratiques, la presque totalité de ces douze millions aurait été placée dans des institutions ayant notre mentalité, nos aspirations. Mais non, nous avons versé 11,750,000.00 aux compagnies anglaises ou américaines et 250,000.00 à la seule compagnie canadienne française, faisant des opérations en vertu des statuts du gouvernement fédéral, et, par conséquent, satisfaisant aux sages exigences du gouvernement central en ce qui concerne la réserve et les placements. N'est-ce pas de l'aberration?

Mais, me dira-t-on — car la chose est répétée tous les jours — les compagnies anglaises canadiennes placent leurs capitaux en Canada. — Oui, c'est vrai, mais pas chez les Canadiens français, du moins dans des proportions équitables.

Voulant alors se rendre compte dans quelle proportion les nôtres donnaient des armes à ceux qui s'en servent pour nous combattre, l'auteur a étudié les rapports officiels et d'autres documents. Il a vu que les cinq sixièmes des affaires étaient faites par quatre compagnies anglaises dont deux ont leur siège social en Ontario, une dans l'ouest et une dans Québec.

Les primes totales, versées en 1916 s'élevaient à 30 millions. Donc, les Canadiens français qui y sont pour un quart, ont versé à ces compagnies, \$6,250,000.00. Comment ces compagnies ont-elles placé leurs fonds?

Les rapports du gouvernement ne donnent pas le détail des placements sur hypothèque; mais, par contre, ils nous fournissent un détail complet et très intéressant des placements sur actions, obligations ou débiteures.

Pendant que l'on place à l'étranger, dans les autres provinces, soit pour le développement de l'industrie ou pour l'amélioration des villes, des cités, des provinces et pour des fins scolaires la somme de \$61,000,000.00 en chiffres ronds, on place, dans la province de Québec, la somme dérisoire de \$5,000,000.00.

Nous pouvons sans crainte affirmer que, de cette somme de \$66,000,000.00, les Canadiens-français ont versé au moins \$16,000,000.00, ce qui veut dire que non seulement les autres provinces ou les pays étrangers ont bénéficié de toutes leurs économies, mais qu'en plus on leur a versé onze millions de nos épargnes.

C'est un peu d'ailleurs l'opération de Lord Sydenham, répétée sous une autre forme, quand il unissait les deux Canadas. A cette époque, le Haut-Canada prenait l'encaisse du Bas-Canada et nous assumions la dette du premier. Vous admettez que c'était là une opération ruineuse.

N'est-il pas naturel, ajoute M. Cabana, que nous rencontrions tant de difficultés dans la revendication de nos droits ici, puisque nous montrons tant d'insouciance dans le placement de nos épargnes, de notre argent, le nerf de toute guerre?

Reste un argument que l'on cherche à faire valoir; c'est probablement celui qui est le plus cher à tous ceux de nos compatriotes qui se font les solliciteurs des Compagnies anglaises; c'est l'argument suprême: c'est l'actif énorme de ces compagnies.

Vous entendrez ceux qui vous solliciteront dire: "Voyez donc les capitaux: \$167,000,000.00 d'actif entre les mains des quatre compagnies citées plus haut; c'est énorme." — Mais que faites-vous du passif de \$153,000,000.00? On ajoutera qu'il y a encore un surplus de \$14,000,000.00. — C'est vrai, mais la proportion n'est-elle pas la même qu'entre une compagnie ayant un actif moins élevé et un passif beaucoup moindre? Et combien de capital les administrateurs ont-ils versé, pour vous induire à leur confier \$167,000,000.00? Vous seriez peut-être portés à croire que le capital payé doit représenter au moins le dixième c'est-à-dire 16 à 17 millions; déterminez-vous: on a versé \$2,283,000.00. Vous admettez que c'est peu; cependant, c'est suffisant.

Comme le déclare avec raison la "Gazette" du 17 mai, ce n'est pas l'actif seulement qu'il faut regarder; car il suffit d'une épidémie, il suffit de placements hasardeux, il suffit d'accepter à l'aveuglette des risques sur ceux qui font le service d'outre-mer, dans la guerre actuelle, pour faire disparaître non seulement le surplus, mais une proportion assez importante de l'actif absolument nécessaire pour rencontrer les obligations.

De plus, continue M. Cabana, les Canadiens français qui placent leurs épargnes dans ces compagnies connaissent-ils ceux qui administrent leurs affaires? Il n'y en a pas cinq pour cent qui connaissent les administrateurs de ces compagnies, pendant que pour la seule compagnie canadienne française, tout le monde connaît les têtes dirigeantes. Ce sont des hommes d'une haute compétence, d'une grande honnêteté et d'une réputation telle que les compagnies étrangères désirent les compter au nombre de leurs administrateurs.

Et il conclut: "Notre race est probablement la seule au monde qui semble ne pas faire ce raisonnement. On nous prend nos richesses, pour nous les rendre sans doute, mais seulement quand elles auront servi à enrichir les autres."

Comme conclusion, rendons-nous bien compte que chaque prime versée à une compagnie anglaise ou américaine justifie ceux qui nous disent sans précaution oratoire que nous sommes une race de porteurs d'eau et de fendeurs de bois.

Les mots sont durs, mais ils ne sont, hélas! que trop justes. Ce serait sans doute un très mauvaise politique que de vouloir faire bande à part dans les domaines, mais c'est une grande erreur que de négliger nos institutions financières pour n'encourager que des institutions étrangères.

Nous devrions, en cela, suivre l'exemple que les autres nous donnent sous ce rapport. Commençons par donner aux nôtres, tout l'encouragement que nous sommes capables et dont ils ont besoin, sans faire de bruit, sans briser les vitres, puis, le surplus, employons-le à entretenir des relations amicales avec les diverses races qui vivent à nos côtés.

Il n'est pas nécessaire de dire ici que ce ne sont pas les capitaux étrangers qui viennent améliorer nos villes françaises, fournir les

LA CONSCRIPTION

C'est lundi que commencera le débat sur la question de la conscription. La discussion sera-t-elle longue ou courte, personne ne le sait, mais ce qui semble certain c'est que le parti libéral va se grouper sur un amendement demandant que la question soit soumise au peuple. Il y en a même qui disent que l'opposition sera carrément opposée à la conscription à moins qu'elle ne soit votée par le peuple du Canada.

LE COUT DE LA VIE

La grande question de la conscription a fait oublier à plusieurs les problèmes difficiles qu'ils ont à résoudre pour nourrir leur famille. Malheureusement, l'oubli n'est pas une solution et le spectre de la misère se rapproche de plus en plus de bien des foyers avec l'augmentation constante des prix des denrées alimentaires.

Nos gouvernements n'ont guère le temps de s'occuper de ces détails insignifiants, quand ils ont à régler le sort de la guerre mondiale. N'est-ce pas notre premier ministre qui disait lundi dernier que les "Alliés attendaient les 100,000 canadiens pour buter dehors les Teutons qui ont mis un pied sacrilège sur le sol de Belgique"? S'il n'a pas dit ces mots, ce qu'il a dit signifie la même chose.

Dependant le prix des articles nécessaires à la vie monte avec une rapidité vertigineuse. Le budget d'une famille ordinaire, pour une semaine, s'est accru de plus d'une piastre dans le mois de mai 1917. Le budget ordinaire était de \$10.77 en avril et à la fin de mai il est de \$11.82.

NOS FELICITATIONS

Le premier ministre de la province du Prince Edouard vient d'être nommé juge en chef de la cour supérieure et le prochain premier ministre sera M. E. A. Arsenault, un Acadien français.

Nous sommes heureux de féliciter M. Arsenault de son nouveau poste et nous sommes certains qu'il travaillera toujours pour le plus grand intérêt de sa province et de ses compatriotes.

RETRAITES FERMEES

L'oeuvre des retraites fermées à Ottawa continuera cet été encore la mission qu'elle a inaugurée, il y a quelques années, de former une élite de vaillants chrétiens, convaincus et fidèles, rayonnants aussi. Sans insister sur leur opportunité non plus que sur leur efficacité, en ces temps décisifs par lesquels passe le catholicisme en notre pays, l'on peut observer combien ont été fructueuses les quelques retraites organisées à Ottawa, les années passées; combien il y a lieu aussi d'espérer des résultats plus merveilleux et plus tangibles encore si cette oeuvre parvient à se poser sur des bases durables et assurées. C'est dans ce but qu'il faut activer le recrutement des retraités de cette année.

Il faut diriger avec zèle et confiance vers le Cénacle des retraités fermés tous ceux qui sont susceptibles de profiter de ces saints exercices, appelés à former les véritables apôtres laïques, dont l'Eglise a tant besoin, au dire de notre Souverain Pontife Pie X.

Ce n'est pas tant le nombre que la qualité qu'il faut en cela considérer. Des hommes et des jeunes gens que la culture et le caractère rendent capables du vrai sens catholique, suscité ou raffiné dans les âmes par les exercices spirituels, voilà les sujets tout trouvés de ces retraites. Il n'est nécessaire ni qu'ils soient grandement instruits ni particulièrement influents, mais qu'ils aient la volonté sincère et le courage éprouvé de vivre leur foi chrétienne, que la retraite leur fera mieux comprendre et partant plus aimer.

LA DETTE DE L'AUSTRALIE

Melbourne, 16. — Le trésor fédéral annonçait à la chambre des députés, hier, que la dette de l'Australie est maintenant de \$830,000,000.

LES PRISONNIERS POLITIQUES

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS, COMME PRELIMINAIRE A LA CONVENTION IRLANDAISE, DECIDE DE RELACHER TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES IRLANDAIS. — JOIE EN IRLANDE.

Londres, 16. — M. Bonar Law a déclaré à la chambre des Communes, hier, que le gouvernement avait décidé de relâcher les prisonniers irlandais. Il dit que le gouvernement étudiait depuis longtemps et soigneusement la position des prisonniers politiques irlandais et qu'il en était arrivé à la conclusion de faire cette déclaration.

Le gouvernement en agissant ainsi à la veille de la grande convention convoquée pour tracer une constitution à l'Irlande, marquera une nouvelle époque dans les relations entre l'Irlande et l'Empire.

Il était au plus haut point désirable que cette convention se réunît sous un ciel d'harmonie et de volonté. Il serait très regrettable de voir le règlement de cette épineuse question compromis par une société.

Dans les circonstances, dit Bonar Law, le gouvernement a cru ne pouvoir faire preuve d'un meilleur esprit de bonne volonté qu'en faisant disparaître une des causes principales du malentendu. Il a décidé en conséquence le relâchement de tous les prisonniers politiques, jetés en prison à la suite de la rébellion irlandaise. Il s'est assuré auparavant que la sécurité publique ne serait pas mise en danger par cet acte de grâce. Le gouvernement espère que cette action sera bien vue en Irlande et partout.

SUR LE FRONT ANGLAIS

LES TROUPES BRITANNIQUES ONT LIVRE DE NOUVELLES ATTAQUES CONTRE LA LIGNE HINDENBURG AU NORD-EST DE BULLECOURT. NOUVEAUX SUCCES REMPORTES SUR LES ALLEMANDS.

Londres, 16. — Les troupes britanniques ont fait de nouvelles attaques contre la ligne Hindenburg au nord-ouest de Bullecourt, malgré la résistance des Allemands qui ont eu un grand nombre de morts et de blessés.

Cette attaque par nos troupes est la première depuis l'avance sanglante de la prise de la ville de Bullecourt. Les Allemands avec tout leur courage et leur détermination n'ont pas pu soutenir l'élan de nos troupes et ont de nouveau cédé le terrain.

En Flandres, les Anglais ont continué leur avance dans la direction de Ypres-Comines et dans la région de Messines, vers Warneton. Nous avons fait plus de cent prisonniers et pris un grand nombre de mitrailleuses.

Du 7 au 10 juin nous avons occupé la première ligne de tranchées allemandes de la rivière Lys, à la rivière Warnave, de 500 à 1,000 verges sur un front de sept milles. Berlin reconnaît que nous avons progressé dans le voisinage de Messines entre Ypres et Armentières.

Londres, 16. — Rapport officiel du soir: A bonne heure ce matin nous avons fait de nouveaux progrès sur la ligne Hindenburg au nord-est de Bullecourt. La garnison offrit une résistance stoïque.

Les pertes n'en furent que plus élevées. Nous y avons fait 43 prisonniers. Au cours de reconnaissances dans le secteur de Loos nous avons ramené quelques prisonniers. L'artillerie est bien active dans les deux camps entre Armentières et Ypres. Quatre avions ennemis sont descendus hors contrôle pendant les combats aériens. Il manque deux de nos machines.

Bulletin du matin: Nos troupes ont fait une attaque, hier soir, dans la région de Messines, sur le canal Ypres-Comines. Nous n'avons pas eu de difficulté à vaincre la résistance ennemie et nous nous sommes emparés de l'objectif désiré, dans chaque cas.

Plus de 150 prisonniers sont entre nos mains, ainsi qu'un howitzer et plusieurs mitrailleuses. Comme résultat de nos opérations dans cette section depuis le 7 juin nous sommes en possession de la première ligne allemande de la rivière Lys, à la rivière Warnave.

Paris, 16. — Le bulletin se lit comme suit: "La journée a été tranquille, excepté dans le secteur de Hurlubise et de Craonne, où l'artillerie est active des deux côtés."

Bulletin Belge: Les duels d'artillerie sont intenses vers Schilberburg et Steenstraete. A Hetsas, hier, nos aviateurs ont descendu deux machines ennemies qui sont tombées en dedans des lignes allemandes. Ce matin un autre avion attaqué par nos machines est descendu en flammes vers Keven.

Berlin, 16. — Le bulletin officiel du soir dit: "En Flandres l'artillerie est active par intervalles. En Artois, les attaques anglaises contre Lens et Bullecourt ont échoué."

En comité des subsides La Chambre se forme ensuite en comité des subsides et vote des crédits pour l'entretien de la résidence du président de la Chambre aux Communes. Et l'on attaque ensuite les crédits au département du Revenu de l'Intérieur à la suite du refus de Sir Wilfrid Laurier de laisser aborder ceux des Postes en l'absence de M. Blondin.

Et la comédie commence. M. Lapointe de Kamouraska ouvre la première scène en demandant à M. Sévigny si M. Raoul Renault de Québec avait été nommé comptable au département du Revenu de l'Intérieur. M. Sévigny répond dans la négative. Il a recommandé M. Renault, dit-il, mais la Commission du Service Civil a refusé de donner un certificat à son profit.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

LETRE PARLEMENTAIRE

ON COMMENCERA LUNDI LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI DE CONSCRIPTION. — UN EFFORT SUPREME SERAIT FAIT POUR FAIRE AVALER LA CONSCRIPTION A LA PROVINCE DE QUEBEC C. — M. SEVIGNY ET LE "FRANC PARLEUR".

De notre correspondant.—Charles Gautier

15 juin 1917. Il est certain maintenant que la deuxième lecture du projet de loi sur la conscription aura lieu lundi prochain, ou plutôt que commencera le débat. Tout fait prévoir que la discussion sera violente et les discours acerbes. Trop d'intérêts vont être en conflit, trop de haines et de rancunes vont être entassées pour que la discussion reste dans les bornes de la modération et du raisonnement. Est-ce que la discussion va être basée sur des arguments solides ou n'est-il pas à craindre que la plus grande partie des discours ne contienne de la bile politique?

Une rumeur qui semble presque invraisemblable s'est répandue dans le courant de la soirée. Il serait décidé en haut lieu de faire avaler la conscription au peuple de la province de Québec par l'intermédiaire des évêques. Nos gouvernements voient dans l'influence et l'autorité des évêques la seule chance d'imposer au peuple canadien français l'idée de la conscription. Ils veulent tenter de ce côté un suprême effort.

Quant à la séance d'aujourd'hui, vraiment nous nous demandons si elle vaut la peine d'une analyse et d'une appréciation. Pour l'édification de nos lecteurs, nous offrons un spécimen des faits et gestes de nos représentants; ils jugeront eux-mêmes et verront si des discussions et des attitudes comme celles qui se sont produites aujourd'hui sont une gloire ou un déshonneur pour notre pays.

Les forces canadiennes Le ministre de la Milice, Sir Albert Kempt a déposé au commencement de la séance des statistiques le nombre des soldats canadiens qui sont actuellement en France et en Angleterre. Le 4 juin 1917, il y avait 136,400 hommes en France. Il y en avait 474 sur le théâtre de l'est et 130 à Ste-Lucie. A la même date il y en avait en Angleterre 106,736, exception faite des soldats qui se trouvent dans les hôpitaux ou dans les maisons de convalescence. Cependant 26,000 hommes sont actuellement prêts à servir de renforts. Le premier juin il y avait 17,553 soldats au Canada.

L'honorable Chs. Murphy a demandé combien des cent mille hommes inscrits sur les listes des pertes canadiennes étaient retournés en service actif. Sir Robert Borden répondit qu'il en donnerait le nombre. M. Murphy déclare ensuite que cette information est nécessaire à la discussion du bill de la conscription. Il demande également le nombre des hommes mis hors de service par la maladie ou l'incapacité.

L'ineffable M. Crothers a répondu à M. Knowles de Moose Jaw qu'il vient de recevoir de Calgary un télégramme annonçant que les difficultés minières seraient bientôt réglées. Sir Robert Borden annonce ensuite que le bill de la conscription sera discuté lundi prochain, malgré que Sir Wilfrid Laurier ait demandé que la seconde lecture du bill soit remise à mardi.

En comité des subsides La Chambre se forme ensuite en comité des subsides et vote des crédits pour l'entretien de la résidence du président de la Chambre aux Communes. Et l'on attaque ensuite les crédits au département du Revenu de l'Intérieur à la suite du refus de Sir Wilfrid Laurier de laisser aborder ceux des Postes en l'absence de M. Blondin.

Et la comédie commence. M. Lapointe de Kamouraska ouvre la première scène en demandant à M. Sévigny si M. Raoul Renault de Québec avait été nommé comptable au département du Revenu de l'Intérieur. M. Sévigny répond dans la négative. Il a recommandé M. Renault, dit-il, mais la Commission du Service Civil a refusé de donner un certificat à son profit.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

LETRE PARLEMENTAIRE

ON COMMENCERA LUNDI LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI DE CONSCRIPTION. — UN EFFORT SUPREME SERAIT FAIT POUR FAIRE AVALER LA CONSCRIPTION A LA PROVINCE DE QUEBEC C. — M. SEVIGNY ET LE "FRANC PARLEUR".

De notre correspondant.—Charles Gautier

15 juin 1917. Il est certain maintenant que la deuxième lecture du projet de loi sur la conscription aura lieu lundi prochain, ou plutôt que commencera le débat. Tout fait prévoir que la discussion sera violente et les discours acerbes. Trop d'intérêts vont être en conflit, trop de haines et de rancunes vont être entassées pour que la discussion reste dans les bornes de la modération et du raisonnement. Est-ce que la discussion va être basée sur des arguments solides ou n'est-il pas à craindre que la plus grande partie des discours ne contienne de la bile politique?

Une rumeur qui semble presque invraisemblable s'est répandue dans le courant de la soirée. Il serait décidé en haut lieu de faire avaler la conscription au peuple de la province de Québec par l'intermédiaire des évêques. Nos gouvernements voient dans l'influence et l'autorité des évêques la seule chance d'imposer au peuple canadien français l'idée de la conscription. Ils veulent tenter de ce côté un suprême effort.

Quant à la séance d'aujourd'hui, vraiment nous nous demandons si elle vaut la peine d'une analyse et d'une appréciation. Pour l'édification de nos lecteurs, nous offrons un spécimen des faits et gestes de nos représentants; ils jugeront eux-mêmes et verront si des discussions et des attitudes comme celles qui se sont produites aujourd'hui sont une gloire ou un déshonneur pour notre pays.

Les forces canadiennes Le ministre de la Milice, Sir Albert Kempt a déposé au commencement de la séance des statistiques le nombre des soldats canadiens qui sont actuellement en France et en Angleterre. Le 4 juin 1917, il y avait 136,400 hommes en France. Il y en avait 474 sur le théâtre de l'est et 130 à Ste-Lucie. A la même date il y en avait en Angleterre 106,736, exception faite des soldats qui se trouvent dans les hôpitaux ou dans les maisons de convalescence. Cependant 26,000 hommes sont actuellement prêts à servir de renforts. Le premier juin il y avait 17,553 soldats au Canada.

L'honorable Chs. Murphy a demandé combien des cent mille hommes inscrits sur les listes des pertes canadiennes étaient retournés en service actif. Sir Robert Borden répondit qu'il en donnerait le nombre. M. Murphy déclare ensuite que cette information est nécessaire à la discussion du bill de la conscription. Il demande également le nombre des hommes mis hors de service par la maladie ou l'incapacité.

L'ineffable M. Crothers a répondu à M. Knowles de Moose Jaw qu'il vient de recevoir de Calgary un télégramme annonçant que les difficultés minières seraient bientôt réglées. Sir Robert Borden annonce ensuite que le bill de la conscription sera discuté lundi prochain, malgré que Sir Wilfrid Laurier ait demandé que la seconde lecture du bill soit remise à mardi.

En comité des subsides La Chambre se forme ensuite en comité des subsides et vote des crédits pour l'entretien de la résidence du président de la Chambre aux Communes. Et l'on attaque ensuite les crédits au département du Revenu de l'Intérieur à la suite du refus de Sir Wilfrid Laurier de laisser aborder ceux des Postes en l'absence de M. Blondin.

Et la comédie commence. M. Lapointe de Kamouraska ouvre la première scène en demandant à M. Sévigny si M. Raoul Renault de Québec avait été nommé comptable au département du Revenu de l'Intérieur. M. Sévigny répond dans la négative. Il a recommandé M. Renault, dit-il, mais la Commission du Service Civil a refusé de donner un certificat à son profit.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une ration de trois livres par semaine est tout ce qui peut être fourni d'ici à la nouvelle récolte.

Les perspectives pour les récoltes de grains ne sont pas bien encourageantes à cause de la sécheresse, depuis trois semaines, il n'a pratiquement pas plu en Allemagne et les récoltes menacent de se perdre.

Une enquête du "Berliner Tageblatt" prouve qu'une

LETTE PARLEMENTAIRE

Suite de la 1ère page des articles contre le recrutement... M. Copp fait remarquer au ministre qu'un propriétaire est responsable des articles qu'il publie dans les colonnes de son journal.

M. Sévigny répond que M. MacLean commet une injustice en insinuant que M. Renault n'aurait pas de connaissances... M. Sévigny ne veut pas du tout admettre que les articles de M. Renault fussent séditeux.

M. Gorman demande s'il est vrai que M. Renault a écrit des articles contre le recrutement dans la province de Québec... M. Sévigny affirme son ignorance à ce sujet.

M. Knowles lui rétorque qu'il a manqué de donner des leçons de patriotisme aux députés libéraux... M. Sévigny dit regretter amèrement ses idées passées et déclare qu'il ne recommencera plus.

M. Sévigny répond que non... "Pas encore, répond M. Sévigny." "Je comprends, intervient M. MacDonald, que la principale qualification de M. Renault, en dehors de celle de comptable, était que le ministre voulait éloigner de l'arène politique où il écrivait des articles contre le recrutement.

M. Sévigny rappelle son patriotisme et son dévouement à la cause de l'Empire et attaque la presse libérale... M. Sévigny rappelle au ministre ses déclarations anti-britanniques de 1911 à côté desquelles les déclarations de M. Cannon ne sont rien.

L'ECONOMIE ET LES ALLUMETTES D'EDDY

C'est souvent une pauvre économie d'acheter un article à bon marché.

Nous ne prétendons pas que nous vendons les allumettes à meilleur marché que vous puissiez trouver, mais nous prétendons que nous vendons les meilleures pour le prix.

C'est pourquoi, partout et toujours vous devez acheter les allumettes d'EDDY.

AU SENAT

15 juin 1917.

Le Sénat adopte en troisième lecture un bill concernant la Security Life Insurance Company.

PACIFIQUE CANADIEN

Changement d'horaire pour les trains de passagers. En vigueur dimanche 24 juin.

SERVICE OTTAWA-QUEBEC

Le chemin de fer Canadien Nord aura un service de jour entre Ottawa, Rockland, Hawkesbury, Lachute, St-Jérôme, Joliette, Montréal et Québec.

Changement d'horaire pour le chemin de fer du Canadien Nord

Le changement de l'heure des trains commencera le 16 juin. Le train du jour pour Toronto partira d'Ottawa à 1.10 hrs p.m., excepté le dimanche, au lieu de 12.50 hrs p.m.



Les pianos qui sont durables et qui donnent le ton par excellence fourni par le bois le plus rare et importé.

SEULS REPRESENTANTS

ORME

LIMITEE

175 rue Sparks

Représentants:—Mason & Hamlin, Martin-Orme, Gerhard Heintzman, Chickering & Fils, Ivers & Pond.

Quartiers-Généraux des Victrolas

Travaux d'Impression

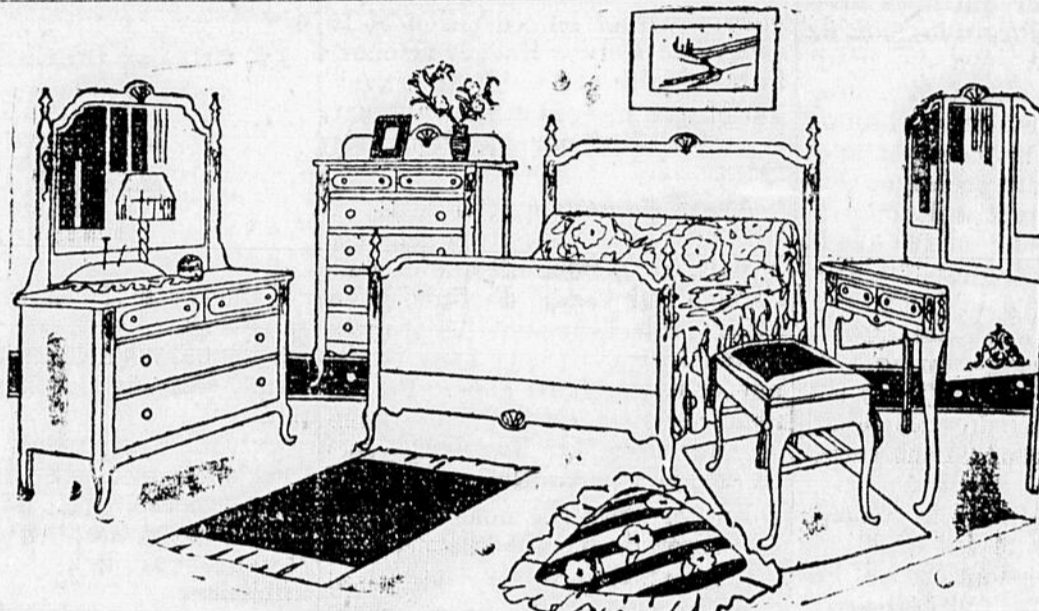
AU "DROIT"

On fait toutes sortes de travaux d'impression, à partir d'une carte de visite, jusqu'à un livre de mille pages.

Notre outillage moderne et nos ouvriers nous permettent de faire ces travaux à la satisfaction de tous et à des prix très modérés.

Impressions en français et en anglais

Traduction Exacte Prompt Service



POUR LA MAISON DES MARIÉS DE JUIN

Ameublements de salle à manger, salon, boudoir, fumoir, chambre à coucher et de cuisine. Tous les genres, vous avez le fini et la qualité que vous préférez.

Combien cher est le foyer pour les épouses et particulièrement pour la jeune mariée! Elle met toute son attention à sa maison, elle la transforme bientôt en un "chez nous" que l'on ne trouve pas ailleurs.

Divans, lits de fer ou cuivre, linoléums, pré-lards, glacières, carpettes, tapis, rideaux, etc. Assortiments variés.

UN BEAU CHEZ-VOUS TOUT EN N'EFFECTUANT LE PAIEMENT QU'À MESURE QUE VOUS GAGNEREZ.



135 Rideau vis-à-vis la rue Nicolas

Pas de Rareté de Marchandises Ici Pas de Baisse dans la Qualité

Vous pouvez être absolument "certain" que le Grand Magasin J. Pharand vous offre la meilleure valeur en fait de style et de qualité qu'il soit possible d'avoir au prix que vous voulez payer.

POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS SPECIAL POUR CETTE SEMAINE

Blouses à 98c

Très jolies blouses blanches en voile, marquisette, lawn et toile de fantaisie, grand choix de modèles; quelques unes avec pois noirs; ornées de dentelle, remplis et dessins brodés, toutes les tailles pour dames. Le prix spécial—98c.

25 nouvelles lignes de blouses en marquisette, mousseline et lawn brodées à la main, garnies de dentelle. Prix de vente—\$1.95, \$2.19, \$2.39 à \$5.00.

Blouses en crêpe de Chine, crêpe Georgette et soie dans les plus nouvelles nuances. Prix de vente—\$2.49, \$3.50, \$4.50 à \$12.00.

Jupes lavables, blanches et couleurs—98c à \$5.00. Robes d'été en marquisette, mousseline de fantaisie, un gros lot. En vente—\$2.95 et \$4.95.

Chapeaux garnis, noirs et couleurs. Régulier, \$5.00 à \$6.00. Prix de vente—\$2.49.

Panamas garnis avec bande "Sport". Régulier \$2.95. Prix de vente—\$1.49.

Chapeaux non-garnis en tagel de couleurs. Plusieurs jolies formes. Prix spécial—49c.

Voyez nos chapeaux de toilette à \$3.95 et \$5.95.

J. PHARAND

En face de l'Hôtel-de-Ville

85 à 91 Champlain, HULL

Sirop du Dr Fred. Demers

POUR LES ENFANTS

Employez-le toujours, car il est bien supérieur à tous les autres sirops pour toux, dentition, contre coliques, et pour tous les besoins des bébés et enfants. En vente partout.

DEPOT: 309 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

GRANDES ATTRACTIONS POUR CETTE SEMAINE DANS LES LIGNES SUIVANTES

Crêpe de Chine pour blouses ou robes, en laine et soie, rose, bleu-pâle, bleu-Alice, bleu-belge, bleu-marin, brun, vert et noir. Bonne valeur de 75c, 59c pour...

Marquisette unie pour robes d'été; en blanc, rose, bleu-pâle et noir. Une valeur de 50c 35c pour...

Nouveau barré pour jupes de robes, une belle qualité lavable et dans des patrons et couleurs bien choisies. Seulement, la verge 25c

Un lot de blouses blanches (blouses tailleurs) dans toutes les grandeurs, une qualité extra se vendant régulièrement \$2.50. En vente à 98c

Un lot de rubans de soie, 5 pouces de large, 5c achetés "job" pour être en vente, la verge à...

Un lot de parasols pour enfants dans toutes sortes de couleurs, un peu endommagés par l'eau. 5c En vente à...

Sets de chambre en dentelle, comprenant couvre-pieds et dessus d'oreillers. Grande grandeur. \$2.39 Valant \$3.50, pour...

Habilllements pour garçons, pantalons bouffants, dans toutes les grandeurs. Une qualité de tweed de première classe. Venez les voir, c'est une valeur de \$7.00, pour \$5.49

Chapeaux de garçons, cravates, sous-vêtements, en grande variété et à grande réduction.

M. CARRIERE,

53 et 61 rue Principale Téléphone Queen 2181 HULL, QUE.

Travaillons pour Dieu et la Patrie

Le Coin des Jeunes

Au cercle Sacré-Coeur

Les vacances approchent, non seulement pour les étudiants des collèges, mais encore pour les camarades des différents cercles de la Capitale. S'il est bon d'étudier, faut avouer aussi que les amusements sont absolument indispensables pour délasser le corps et remettre en due forme l'esprit quelque peu fatigué par le travail assidu d'une année entière.

Nous nous sommes réunis, vendredi dernier, dans le but d'élaborer un programme dans cette intention pour le temps de la vacance. M. Charles Bruyère aura la garde du jeu de tennis, et M. Ernest Lepage s'occupera d'organiser les excursions sur mer, sur terre, et... Chacun à son petit jeu favori, on pourra, de la sorte, oublier, par moment du moins, les vagues de chaleur qui nous arrivent à plein ciel durant les mois de juillet et août. A ceux qui n'ont pas l'avantage d'aller à la campagne où l'on vit doucement, loin de la ville où il y a trop de monde et où l'on est toujours pressé, ce sera un dédommagement qui compensera, en partie, pour tout ce que la campagne nous offre de rafraîchissant et de poétique... le soir surtout. Autant de choses que la chaleur qui s'échappe du pavé, le bruit des "petits chars", les élégantes" voitures de nos charroyeurs de charbon, nous empêchent de goûter à la ville.

Avant de clôturer la séance, nous avons discuté les questions qui seront soumises au Conseil Fédéral de l'A.C.J.C. qui doit se tenir en la ville de Joliette, le 30 de ce mois. A cette même séance, on y a fait le choix du délégué du Cercle Sacré-Coeur. Le camarade délégué ira dire aux camarades des cercles venus de l'étranger qu'au cercle Sacré-Coeur d'Ottawa, comme dans tous les autres Cercles de la Capitale, d'ailleurs, on travaille pour son Dieu et sa Patrie, en ce sens qu'on ne craint pas de remplir fidèlement ses devoirs de catholiques convaincus et de patriotes pratiques. Il ira dire à ses frères du Québec, qu'à Ottawa, centre d'une persécution sans nom, il y a cinq groupes de jeunes gens qui, dans la piété, l'étude et l'action, sont à la préparation à remplacer dignement, tôt ou tard, ceux qui combattent aujourd'hui avec tant d'héroïsme dans les tranchées de l'Ontario, et enfin, un grand merci pour l'aide précieuse et l'intérêt continu qu'ils ont apportés à notre lutte.

Et le Rév. Père Pâquette, directeur du Cercle, a assuré le camarade-délégué qu'en leur transmettant ce message de la part des membres du cercle Sacré-Coeur, il ne fera que traduire fidèlement leurs propres sentiments et ceux de ses compatriotes qui vivent sur cette terre de l'Ontario... terre, française malgré tout.

Marc Marchesseault,
Secrétaire.

Avant-garde du Sacré-Coeur

C'est notre dernière réunion, aussi tous se sont-ils fait un devoir de venir, car dans deux semaines nous serons dispersés un peu partout.

Après le discours du président, les juges du débat, les camarades François Mackay et Lionel Robitaille, prirent leur siège. Le sujet de la discussion fut: "Les Canadiens doivent-ils s'enrôler?"

Le camarade Horace Ranger, l'avocat de l'affirmative, se leva, et d'une voix forte et assurée, nous fit entendre son plaidoyer. Il nous dit que c'est un devoir que l'enrôlement pour les Canadiens. Sans doute que le Canada a copié royalement au début, mais son refroidissement dans la suite ne fera-t-il pas oublier les sacrifices précédents? C'est donc un devoir pour les Canadiens de continuer à prêter leur argent pour la défense commune, car si l'Angleterre venait à être vaincue, dans cette grande guerre, le Canada, cher et beau pays, aux vastes plaines et aux cours d'eau majestueux, souffrirait énormément aux mains des "Boches". Il termina en disant que nous avons un devoir à remplir envers l'Angleterre et la France. Aidons l'Angleterre puisqu'elle est notre mère-patrie, et comme descendants de la France, aidons cette dernière à vaincre l'Allemagne.

Nous eûmes ensuite le plaisir d'entendre une déclaration par le camarade R. Morrisset, puis le camarade Jean-Charles Daoust, l'avocat de la négative qui, certes,

n'était pas du même avis que le camarade Horace Ranger, se leva. Les Canadiens, dit-il, devraient rester au pays pour fournir les munitions aux Alliés et aussi pour cultiver la terre afin d'empêcher la famine universelle. Si tous les Anglais eux-mêmes se mettaient à l'oeuvre ils seraient assez puissants pour défendre leur pays, et maintenant que la grande république américaine a déclaré la guerre à l'Allemagne, elle peut compter amplement, avec ses millions de combattants, ceux qui manquent. S'il y a un devoir pour les Canadiens, c'est de rester au Canada, où ils seront plus utiles à leur patrie et aux alliés, que n'importe où ailleurs.

Ensuite le camarade Firmus Foisy nous donna une jolie déclaration qui plut beaucoup à l'auditoire. Après la réplique les juges donnèrent leur décision et le camarade Horace Ranger remporta la victoire par son beau travail plutôt que par ses arguments, car la majorité ne partageait pas ses idées.

Avant de nous quitter le R. P. Villeneuve, O.M.I., nous adressa la parole. Il nous dit que durant l'année qui venait de finir, nous avions fait beaucoup de progrès et qu'il espérait que nous continuerions longtemps ainsi. Puis il nous annonça qu'il partirait pour un mois avec Mgr Roy de Québec, en tournée pastorale.

En terminant il nous souhaita de passer de bonnes vacances. C'est ainsi qu'après avoir passé une agréable soirée, les membres de l'Avant-Garde se quittèrent, en souhaitant l'arrivée de la prochaine réunion d'Etudes, où l'on acquière de bons principes.

Albert Campeau,
Secrétaire.

Québec se souvient!

Hier encore, nous en avions la preuve manifeste, alors que, découragés, non, mais sans ressources, oui, nous avons vu la province-mère, par la voix de ses plus nobles fils, venir dire à ses enfants qui entraînaient dans la lutte: "Courage! je suis avec vous". Que de volontés affaiblies par l'apreté des combats auxquels ils auraient à faire face, ont puisé dans ce court message, les forces indispensables pour ne pas reculer à l'approche du fantôme ennemi. Fort de cet encouragement, pas un seul n'a courbé la tête sous le joug tyrannique auquel on a voulu nous soumettre. Aussi, dans la première phase de cette tempête d'injustices déchaînées sur nos têtes, avons-nous vu la victoire quasi complète couronner nos efforts.

Exaspérés par ce succès, nos ennemis cherchent de nouveau à enfoncer nos lignes, mais avec de nouvelles lois vexatoires, cette fois. Québec, qui a l'oeil partout où il y a un de ses enfants, s'est aperçu de la chose, et, en mère jalouse du bien-être et de l'avenir de ceux qui sont la chair de sa chair et le sang de son sang, elle nous arrive de nouveau, par la voix du président général de l'A. C. J. C., M. le docteur Baril, pour nous assurer de son concours moral et financier dans la seconde phase de cette lutte. Elle est venue nous faire...

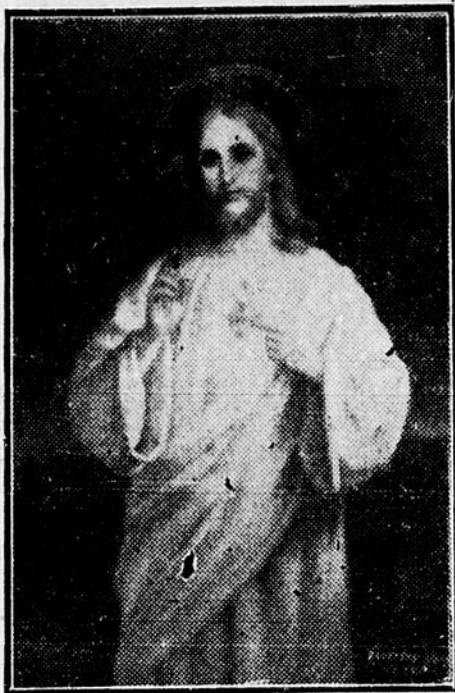
"Entendre un mot plein de douceur...
"Un de ces mots bénis qui se gravent au coeur,
"Qu'on rappelle souvent aux jours de la souffrance,
"Qui calment les regrets, nourrissent les espérances;

Elle est venue par la voix toute chaude et toute vibrante d'un de ses fils, dire à ceux qui sont descendus dans l'arène où est en jeu l'âme de la race française, que la victoire sera à celui qui saura souffrir un quart d'heure de plus que l'autre". Elle est venue nous apporter des paroles réconfortantes et verser sur nos âmes le baume qui console, et en plus, planter dans nos coeurs l'espoir inébranlable en la victoire.

Québec se souvient! c'est pourquoi Québec sera avec nous... "jusqu'au bout". Avec un tel compagnon d'armes, comment ne pourrions-nous pas espérer? Ah, oui! la victoire... nous l'aurons; les "poilus" de l'Ontario ne seront pas inférieurs à ceux de Verdun.

Marc M.
Cercle du S.-C. d'Ottawa.

Jusques à quand, fils de la lumière, fermerez-vous les yeux, et ferez-vous le jeu de l'enfer?



Voici ce coeur qui a tant aimé les hommes.

DANS L'INTIMITÉ

LE CHRIST CONSOLATEUR

Venite ad me, omnes qui laboratis et ego reficiam vos. Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes surchargés et je vous soulagerai. (Matt. II, 28).

Jamais semblable parole n'avait retenti aux oreilles de l'humanité, jamais pareils accents ne s'étaient rencontrés sur des lèvres humaines.

Avec le paganisme égoïste et sensuel, le monde antique, endurci et superbe, avait désappris l'amour et le respect des malheureux. Il confondait dans une même indifférence, il écartait de son dédain orgueilleux et méprisant, la foule obscure et anonyme de tous ceux qui luttent, de tous ceux qui souffrent, de tous ceux qui peinent dans l'âpre et austère "passée" de l'existence.

Et si, pour secourir l'infortuné et les misères matérielles des humbles, des petits et des faibles, il savait parfois sacrifier un peu du superflu de son or, sa totale incapacité, son impuissance radicale à soulager les détresses d'âme et de coeur qui pullulaient dans son sein, trahissait plus que tout le reste, les pauvretés, les indigences morales où il croupissait.

Et ceci explique le fond de cruauté, d'intolérable inhumanité, qui subsista toujours au coeur des nations païennes, malgré tous les raffinements d'une civilisation en apparence brillante, mais en réalité superficielle, frivole et dépravée.

Elle marque donc, dans l'histoire de l'humanité, le commencement d'une ère nouvelle, l'avènement d'un ordre nouveau et meilleur, cette invitation du Christ, appelant à lui, pour consoler leurs souffrances, alléger leurs fardeaux et reposer leurs fatigues, la multitude des affligés, des surchargés, des accablés de tous les temps, de toutes les conditions et de toutes les professions: "Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes surchargés, et je vous soulagerai."

Comme il est étonnant cet appel du maître, si tendre et si doux, d'une charité si vraie et si universelle, et qui depuis des siècles, avec le même charme irrésistible, la même vertu toujours fortifiante, la même onction toujours suave et apaisante, a suscité, attiré et consolé d'innombrables générations chrétiennes.

(A suivre)

POUR VOTRE FOYER IL N'Y A PAS DE TEMPS COMME LE PRÉSENT

Savez-vous que je peux vous vendre une maison dans la partie ouest de la ville, tout près des tramways, pour \$10 et moins par mois?

C'est peut-être votre dernière chance de vous acheter une maison. Il n'en reste rien que deux. Je suis positif que je ne construirai pas d'autre maison comme celles-ci pour les vendre à ces conditions.

Demandez-vous à vous-même "Est-ce que je puis continuer à payer un loyer quand une aussi bonne opportunité se présente à moi?"

Nous ne donnons pas d'informations par le téléphone par rapport à ces maisons.

Si vous êtes sérieux et que vous aimeriez à être le propriétaire de votre maison, venez à mon bureau, j'enverrai un commis pour vous montrer mes propriétés.

Prix \$1,050 chacune. WM. A. COLE, 63, rue Sparks.

DAMES DEMANDEES

On demande des dames pour couture facile et légère chez elles. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à l'importeur quel endroit, frais payés. Timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal.

Education Familiale

Vocabulaire anglais-français

ARTICLES DE PECHE.

- | | |
|--|--|
| Back lashing | Retour de soie. |
| Bait oil | Liqueur amorce. |
| Cork float | Bouchon-flotteur. |
| Fish bag, basket or creel | Panier ou sac de pêche. |
| Fish basket strap | Courroie pour panier de pêche. |
| Fish hook | Hameçon. |
| Fish hook disgorging, extractor or plier | Dégorgeoir; ciseaux dégorgeoir. |
| Fish line | Ligne pour la pêche (1) |
| Rigged fish line | Ligne montée. |
| Fish scaler | Ecailleur à poissons. |
| Fish spear | Harpon. |
| Fish stringer | Porte-poissons. |
| Chain fish stringer | Chaînette porte-poissons. |
| Fishing-rod | Canne à pêche ou à pêcher. |
| Parts are: | Les parties sont: |
| Butt | Talon. |
| Butt cap, cap | Calotte. |
| Butt joint | Gros brin. |
| Ferrules | Viroles. |
| Finger hook | Crochet-doigtier. |
| Fittings | Garnitures. |
| Grasp, grip, hand, handle | Poignée. |
| Cord-wound grip | Poignée ligaturée. |
| Corrugated grip | Poignée cannelée. |
| Reversible cork grip | Poignée réversible en liège. |
| Guides, line guides | Anneaux. |
| Snake or spiral guides | Anneaux serpentiformes. |
| Joints, pieces | Brins. |
| Mounting | Montage. |
| Plug | Goupille. |
| Reel band | Bague porte-moulinet. |
| Reel seat | Porte-moulinet. |
| Rod case | Fourreau. |
| Rod shortener | Tube réducteur. |
| Split bamboo | Bambou fendu ou refendu. |
| Tip, ring tip | Tête de scion. |
| Emergency tip | Tête de scion mobile. |
| Tip joint | Scion. |
| Extra tip joint | Scion de rechange. |
| Winding | Ligature. |
| Kinds are: | Les sortes sont: |
| Casting rod | Canne à pêche au lancer. |
| Fly rod | Canne pour la pêche à la mouche. |
| Pocket rod, trunk rod | Canne de poche, de voyage ou de chemin de fer. |
| Salt water rod | Canne de mer. |
| Steel fish rod | Canne en tube d'acier. |
| Telescopic fishing rod | Canne rentrante ou télescopique. |
| Trolling rod | Canne pour la pêche à traîner (en bateau). |

(1) Ne pas confondre avec "canne à pêche".

Alfred Verreault.

Dans l'Eglise et hors de l'Eglise

Quels sont les hommes qui sont dans l'Eglise?

Tous ceux qui ont reçu le saint Baptême et qui reconnaissent l'autorité du Pape. Le baptême est la porte de l'Eglise; il donne droit à tous les autres sacrements. L'obéissance au Pape est le lien qui unit les fidèles à leurs pasteurs et ceux-ci au vicar de Jésus-Christ pour ne former qu'une même société.

Tous ceux qui sont dans l'Eglise vivent-ils de la vie de l'Eglise? —Non. Il y a beaucoup de chrétiens qui, tout en appartenant à l'Eglise, ne vivent cependant pas de la vie divine.

Quels sont ces hommes?

1. Les pêcheurs tombés en pêche mortel. Ils n'ont plus la grâce qui est la vie divine de l'Eglise et dans ce malheureux état, ils ne peuvent plus ni se sanctifier ni gagner aucun mérite.

Pourtant cette âme n'est pas tout à fait morte, tant qu'elle tient encore à l'Eglise par la foi.

Elle ressemble aux arbres d'hiver. Ils n'ont plus ni feuilles, ni fruits, mais la sève reste dans le tronc de l'arbre; quand le soleil et les pluies du printemps l'auront fortifiée, elle produira de nouveau et des fleurs et des fruits. Ainsi, en est-il du pêcheur. Si le repentir et le pardon touchent cet homme, il reviendra aussitôt un membre vivant de l'Eglise.

Quels hommes sont hors de l'Eglise?

1. Les "excommuniés", c'est-à-dire ceux qui, à cause des grands crimes qu'ils ont commis, sont privés des biens spirituels de l'Eglise, des sacrements, de la participation aux prières et aux suffrages des fidèles, et sont séparés pour un temps de la communion de l'Eglise, jusqu'à ce qu'ils aient fait pénitence.

Ils ressemblent aux coupables que la société envoie au pénitencier, avec cette différence que si le chrétien excommunié se repent de son péché et en implore le pardon, il verra aussitôt cesser son déshonneur et pourra reprendre sa situation parmi les membres vivants de l'Eglise.

S'il persiste dans sa révolte et meurt dans ce triste état, l'Eglise ne le reconnaîtra plus pour un enfant; elle ne priera pas pour lui et ne lui donnera ni la sépulture ecclésiastique ni une place dans le cimetière catholique. L'Eglise, en chassant ces hom-

mes de son sein, les livre à Satan, comme fit St-Paul de l'incestueux de Corinthe.

2. "Les apostats" qui, par méchanceté, volontairement renient la foi de leur baptême et se séparent publiquement de l'Eglise.

3. "Les hérétiques et les schismatiques" qui nient avec opiniâtreté quelques points de la doctrine catholique, ou refusent de reconnaître le Pape comme chef spirituel des chrétiens.

4. Enfin tous "les infidèles" qui n'ont pas reçu le baptême sont apparemment hors de l'Eglise.

—Pourquoi dites-vous que les infidèles sont "apparemment" hors de l'Eglise?

—Parce que ces hommes peuvent intérieurement appartenir à l'âme de l'Eglise, bien qu'ils ne fassent pas partie du corps visible et extérieur de cette Eglise.

Expliquons cela. L'Eglise se compose de tous ceux qui ayant été baptisés, reconnaissent son autorité et vivent dans son sein.

C'est ce que l'on nomme "le corps de l'Eglise". Les catholiques seuls forment ce corps visible et extérieur.

Mais il y a en outre l'"âme de l'Eglise" qui, intérieure et invisible, lui donne la vie surnaturelle.

Cette âme de l'Eglise, c'est le Christ Notre-Seigneur qui vit et opère dans l'Eglise.

Or dans l'infidélité, au sein de l'hérésie et du schisme, il y a des âmes "qui sont dans une invincible bonne foi", qui aiment sincèrement la vérité, qui se feraient certainement catholiques si elles se savaient dans l'erreur. Si ces âmes droites observent de leur mieux ce qu'elles croient être la volonté de Dieu, si elles évitent le mal de tout leur pouvoir, elle appartiennent, sans le savoir, non pas au corps, il est vrai, mais à l'âme de l'Eglise, c'est-à-dire à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Quelles sont ces âmes? Leur nombre est-il considérable?

C'est le secret de Dieu.

B. P.

Changement d'horaire du Canadian Northern.

Le changement d'horaire sera fait sur les lignes à l'est d'Ottawa le 12 mai, et sur les lignes à l'ouest d'Ottawa le 20 mai. Le service d'Ottawa à Québec direct recommencera. Pour autres informations s'adresser aux agents de billets.

Le curé et le maréchal-ferrant

Je vous dirai l'ingénieuse adresse Dont se servit un curé du Brabant Pour convertir son maréchal ferrant Qui refusait de venir à confesse.

Ce bon curé, pendant près de dix ans, Avait en vain employé tout son zèle Pour ramener cette brebis rebelle. Prières, pleurs, sermons des plus touchants, Rien n'aboutit: il y perdit son temps. Ce malheureux avait, je le présume, Le coeur plus dur que n'était son enclume. Il répondait toujours à son pasteur: "Pourquoi, Monsieur, avoir tant de douleur A mon sujet? J'ai beau, je vous le jure, Soir et matin mon âme interroger, Je ne vois ni péché ni souillure, Et mon salut ne court aucun danger. Or, puisque ainsi ma vie est toute pure, Puisque jamais je ne commets le mal, Qu'aurais-je à dire au confessional?" Point ne pouvant admettre telle excuse, L'homme de Dieu recourut à la ruse. Voici comment. L'autel du Saint Patron Ayant besoin de réparation, Il confia finement l'entreprise A son pêcheur dans le crime endurci, Désespéré.—Donc, un jour, celui-ci Pour travailler se rendit à l'église; Puis aussitôt que l'échelle fut mise Contre le mur, dans la niche il monta, Sans défiance. Or, tandis qu'il est là, Et qu'à grands coups, sur la pierre il martèle, L'adroit curé lui retirant l'échelle, Force lui fut de rester au dit lieu. Au même instant, les cloches ébranlées Par les sonneurs, à joyeuses volées, Font accourir dans la maison de Dieu, Aussi nombreux qu'en un grand jour de fête, Les habitants. Quand ils sont réunis, Le bon curé muni de sa barette, En revêtu de son plus beau surplis, Et en chaire monte et dit: "Bien-aimés frères, Assurément vous ne vous doutez guères Pour quel motif je vous ai fait venir. Eh bien! c'était pour vous entretenir D'une faveur insigne et sans seconde Que nous devons au Créateur du monde. Il nous a fait présent d'un saint nouveau En ce monsieur que vous voyez là-haut, Près du Patron. Oni-dà, quand je l'engage A s'approcher du divin sacrement De Pénitence, il répond en riant: "Je suis, Monsieur, la perle du village, Et sans péché, comme un petit enfant." Mes chers amis, rendons-lui tout de suite Les saints honneurs que sa vertu mérite, Et devant lui faisons fumer l'encens. En tardant plus nous lui ferions injure."

Ce beau discours excita le murmure Et la colère et les frémissements Au fond du coeur de tous les assistants. Ainsi les flots, quand approche l'orage, Avec fracas se brisent au rivage; Au sein des bois, ainsi les ouragans Plus bruyamment agitent le feuillage, Ou font frémir les épis dans les champs. Lors une vieille, en racanant, s'écria: "Saint celui-là! c'est une moquerie! Mon doux Jésus! sans remonter plus haut, Lundi dernier, quittant la brasserie, Se souvient-il que plein comme un tonneau Il est tombé quatre fois sur la route?" Une autre dit: "Ce beau saint croit sans doute Qu'autour de lui personne ne voit goutte. Se souvient-il qu'hier, dans mon jardin, Etant entré tout seul, à la sourdine, Il m'a volé mon coq et mon lapin?" —"Se souvient-il, s'écria la voisine, Qu'il m'acheta pour deux cents francs de lin? Or vous saurez que ce fameux saint homme Ne me veut pas rembourser cette somme." —"Se souvient-il, dit ensuite un fermier, Qu'il m'a deux fois fait payer ma voiture?" —"Se souvient-il, ajoute un épicier, Que tout le jour, sans nulle cesse, il jure Contre sa femme et contre son enfant? Qu'il les boussule et les frappe souvent? Ou c'est un diable, ou c'est un imbécile." Le maréchal qui, confus, se taisait, Regut ainsi de chacun son paquet. Pendant ce temps, il restait immobile, Comme un voleur attrapé sur le fait, Puis à la fin, notre curé, sans bile, Lui dit: "Mon cher, votre examen est fait. Vous confesser sera chose facile. A vous ouïr aujourd'hui je suis prêt." Le maréchal descendit par l'échelle Qu'on lui remit. A la grâce fidèle, Dès le soir même il déchargea son coeur Au tribunal de l'habile pasteur.

De tels chrétiens, il est beaucoup en France, Qui n'usent pas de la confession. Et qui se font complète illusion. De mon héros ils ont l'impertinence. A les entendre, ils sont hommes de bien, Vrais petits saints, et phénix d'innocence. Ah! qu'ils verraient bientôt qu'il n'en est rien, Si, par l'effet d'une grâce divine, Quelque curé trouvait l'heureux moyen De les soumettre à semblable étamine.

A. BARBIER.

Les Pharmacies d'Ottawa Seront Fermées le Dimanche

Les citoyens de la ville sont invités à coopérer avec l'Association des Pharmaciens à faire un succès de la fermeture des pharmacies, en achetant ce dont ils auraient besoin, le samedi. Aucune pharmacie ne sera ouverte le dimanche.

HENRY WATTERS, S. J. STEVENSON,
Président. Secrétaire.

LA BANQUE NATIONALE

CINQUANTE-SEPTIEME RAPPORT ANNUEL — 1917

Mardi, le 13 juin, à 3 heures p.m., la cinquante-septième assemblée annuelle des actionnaires de La Banque Nationale a eu lieu dans les bureaux de la Banque.

Étaient présents: MM. Rodolphe Audette, J. B. Laliberté, Victor Châteauevert, Nazaire Fortier, Charles Pettigrew, Nap. Lavoye, Rév. Tancredé J. Paquet, M.M. Thomas Breen, Alex. Blouin, Lt.-Col. Chas. A. Chauveau, J. F. Dumontier, N. Arthur Drolet, Pierre Drapeau, A. S. Garneau, Charles Grenier, N.P. Elzéar Labrecque, M.D. M. A. Labrecque, J. B. E. Letellier, J. A. Mailloux, Adjudant Rivard, Jos. O. Samson, T. Savard, Zotique Turgeon, Cyrille Tessier, N.P., Geo. V. Tessier, L. P. Thibault, etc., etc.

M. Rodolphe Audette fut appelé à présider l'assemblée et M. P. Lafrance fut prié d'agir comme secrétaire.

Avant de procéder à la lecture du rapport annuel, les messieurs dont les noms suivent furent élus scrutateurs, savoir: MM. N. Arthur Drolet, Charles Grenier, N.P., et Adjudant Rivard.

Le président donna alors lecture du rapport suivant:

RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION
Messieurs les actionnaires,
Nous avons l'honneur de vous soumettre le résultat des opérations de la banque pour l'année terminée le 30 avril 1917, suivant l'état de Profits et Pertes ci-dessous:

La Balance au crédit des Profits et Pertes, le 29 avril 1916.	\$ 54,843.25
Les profits de l'année, après avoir pourvu pour les intérêts accrus sur dépôts et pour les dettes mauvaises et douteuses.	417,622.58
Formant la somme de.	\$ 472,465.83
Quia a été appropriée comme suit:	
à Dividendes trimestriels, au taux de 8 pour cent par année (soit 2 pour cent payable le 1er août, 2 novembre, 1er février et 1er mai).	\$ 160,000.00
à Fonds de Réserve.	100,000.00
à D-préciations sur valeurs et contingents.	75,000.00
à Fonds de Pension.	50,000.00
à Taxe de Guerre sur Circulation.	20,000.00
à Fonds Patriotique.	7,500.00
	412,500.00

Laisant au crédit du compte de Profits et Pertes une balance de \$ 59,965.83

Nous ne vous cachons pas, messieurs, la satisfaction que nous éprouvons de mettre devant vous, non seulement ce compte de Profits et Pertes, qui est le plus beau que la banque a jamais montré, mais aussi le bilan qui vous sera lu dans un instant et qui, à part une progression générale qui est très considérable, démontre aussi que notre réserve a atteint un montant égal à notre capital.

C'est l'oeuvre de vingt-deux ans d'administration de la banque confiée à vos directeurs d'aujourd'hui, les mêmes aujourd'hui, à part deux qui ont remplacé les disparus et qui ont travaillé avec les autres pour le même résultat, la réorganisation et la solidification de la principale institution québécoise et canadienne-française.

En 1895, la banque avait un capital de \$1,200,000; aujourd'hui, ce capital est de \$2,000,000; elle n'avait pas de réserve; nous avons \$2,000,000 de réserve, montant égal au capital; les dépôts, alors de \$2,382,167 sont de \$27,618,301.28; les prêts de toute nature, alors de \$3,290,851, sont maintenant de \$29,635,999.44; l'actif, de \$4,467,812, est aujourd'hui de \$36,596,248.42.

L'orgueil que nous éprouvons d'avoir atteint le but que nous avions en vue est bien légitime, car nous avons justifié votre confiance et donné à notre ville et à notre province une institution en position d'aider à leur développement et dont l'influence bienfaisante se fait sentir partout où nous sommes établis. Nous avons ramené la banque dans les sentiers tracés par les fondateurs; c'est-à-dire l'aide au petit commerce et à l'agriculture. On a prétendu que les banques établissant des bureaux à la campagne pour drainer le capital et l'employer dans les villes. C'est une grave erreur en ce qui nous concerne; les prêts raisonnables aux cultivateurs sont accueillis avec empressement par nos gérants, qui ont instructions de les favoriser, et vous ne trouverez pas, dans toute la province, cinq cultivateurs qui peuvent avoir raison de se plaindre d'avoir essayé des refus d'escompte pour les choses se rapportant à leur ferme, comme l'augmentation de leurs troupeaux, les grains de semence et autres besoins que rencontre un cultivateur dans son exploitation.

Comme intermédiaires auprès des cultivateurs, nos économistes et nos gouvernants trouveraient dans les banques, telles que constituées, l'organisation la plus efficace.

Sans vouloir disséquer le bilan de cette année, vous nous permettrez de mentionner l'item des dépôts, qui, à \$27,618,301.28 accuse une augmentation de \$5,408,335.43, c'est-à-dire près de 23 pour cent sur l'an dernier, ce qui nous a permis de donner une aide efficace au commerce, à l'industrie et à l'agriculture, et aussi à contribuer à porter, durant l'année, jusqu'à \$3,300,000 nos prêts de guerre au Gouvernement.

Notre succursale de Paris a légèrement augmenté ses dépôts et cela, en dépit des souscriptions patriotiques de nos déposants aux emprunts français, ce qui laisse entrevoir de grandes possibilités d'augmentation pour après la guerre. Cette succursale, rémunératrice depuis déjà plusieurs années, le sera davantage quand viendra la paix.

Les autres items du bilan démontrent une position enviable et des prêts bien divisés. L'item Edifice et Aménagement est plus élevé de \$122,000 sur l'an dernier et cela est dû à l'achat de propriétés et à la construction à Chicoutimi, Mont-Joli, New-Carlisle, Cap St-Ignace, Grand-Mère, Hull et Belvédère, achats et constructions que nous avons cru devoir faire dans l'intérêt de la banque.

Dans le cours de l'année, 5 succursales et 23 sous-agences ont été ouvertes et 8 sous-agences fermées, ce qui donne actuellement 81 succursales et 155 sous-agences.

Le montant de \$50,000 versé au Fonds de Pension de nos employés peut vous paraître un petit détail, mais nous avons cru être justifiés d'agir ainsi en leur faveur. Cette année, nous atteignons un chiffre de réserve égal à notre capital; cette position enviable, nous l'avons atteinte avec leur aide, et ce Fonds de Pension ayant été constitué avec l'assentiment des actionnaires, il est de notre devoir et de notre intérêt de le soutenir comme font les autres banques. Cette année se prêtait à un pareil effort de notre part. Bien que La Banque Nationale soit une des plus anciennes banques du Canada, nous sommes une des dernières à avoir mis cette fondation en opération. Par ce versement, nous avons placé ce fonds sur une bonne base avec les versements annuels ordinaires, il se soutiendra parfaitement pour le plus grand bien de la banque et de ses employés.

L'an dernier, nous vous disions qu'aussitôt que notre réserve serait égale au capital, nous augmenterions le dividende; c'est ce que nous ferons le 1er août prochain: le dividende sera sur la base de 9 pour cent par an.

Une grande prospérité a régné dans toute la Province; nous en avons eu notre bonne part; mais nous croyons sincèrement que nous devrions nous préparer pour le pire, car nous ne savons pas quand nous aurons la paix; la prudence est nécessaire en tout temps, mais, dans ces temps de guerre, elle doit être plus que jamais à l'ordre du jour. Nous n'avons pas l'intention de faire de prédiction ni de faire de l'économie politique dans ce rapport, mais nous constatons qu'il est anormal qu'au milieu des désastres qui ravagent l'Europe, notre pays, le Canada, jouisse d'un si grand bien-être. Comme ce qui est anormal ne peut durer, soyons sur nos gardes, préparons-nous pour l'avenir. Que notre peuple, qui économise peu, réfléchisse et retranche sur ses dépenses inutiles, sur ses extravagances de vie que nous voyons tout autour de nous. Les voix les plus autorisées parmi les membres de l'Association des Banquiers, appuyées par le Ministre des Finances, conseillent aux banques d'être prudentes, de restreindre les crédits et de ne s'engager que le moins possible dans les entreprises nouvelles. Les banques se rendent compte de cette nécessité de la prudence; nous comprenons aussi qu'avant la fin de la guerre, le Gouvernement aura besoin de l'aide des banques; nous devons faire notre devoir et lui donner dans la mesure de nos forces.

A part la taxe de guerre de \$20,000 sur notre circulation, nous avons encore, cette année, contribué \$7,500 au Fonds Patriotique, oeuvre méritoire, digne de l'encouragement des citoyens et des institutions.

Nous espérons, quand nous viendrons devant vous l'an prochain, le faire dans un temps de paix, de paix victorieuse obtenue par les armées de la civilisation et de l'humanité.

L'inspection ordinaire de tous nos bureaux a été faite avec soin et nous

devons des renseignements à notre personnel pour son zèle et son intelligence dans l'accomplissement de son devoir.

R. AUDETTE, Président.
N. LAVOIE, Gérant Général.

Québec, le 13 juin 1917.

A une assemblée des Directeurs, tenue le même jour, M. Rodolphe Audette a été réélu président et M. J. B. Laliberté, vice-président de la banque pour l'année courante.

P. LAFRANCE, Secrétaire.

Conformément aux sous-sections 19 et 20 de la Section 56 de l'Acte des Banques de 1913, et en ma qualité de vérificateur de La Banque Nationale, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant:

J'ai comparé le bilan ci-dessus avec les livres et les comptes tenus au Bureau-Chef de La Banque Nationale et avec les rapports certifiés recrus de ses différentes succursales à la date du 30 avril 1917; j'ai constaté l'argent en caisse et vérifié les garanties et autres valeurs au Bureau-Chef ainsi qu'à trois des principales succursales de la banque et, après avoir obtenu toutes les informations et explications qui m'étaient nécessaires, je puis certifier que, d'après moi, ce bilan démontre un exposé fidèle et exact de l'état des affaires de cette banque jusqu'à la date du 30 avril 1917.

J'ai, de plus, dans le cours de l'année écoulée, contrôlé la caisse et vérifié les valeurs dans certaines succursales de la banque ainsi qu'à son Bureau-Chef, et les ai trouvées en tout conformes aux écritures s'y rapportant dans les livres de la banque et de ces succursales.

Je dois de plus mentionner que les différents employés de la banque m'ont fourni, à mon entière satisfaction, tous les renseignements nécessaires concernant les affaires de la banque et les transactions faites par eux, et je considère que toutes les opérations venues à ma connaissance sont en tout conformes aux pouvoirs de cette Banque.

OCT. BELANGER, L.I.C. Vérificateur.

Québec, le 21 mai 1917.
Proposé par M. Rodolphe Audette, secondé par M. J. B. Laliberté: Que le rapport du Bureau de Direction, ainsi que les états annexés, qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires.—Adopté.

Proposé par M. Charles Grenier, N.P., secondé par M. N. Arthur Drolet: Que, prenant en considération l'augmentation considérable des affaires de la banque, la responsabilité qui en découle, de même que la prospérité de l'institution, il soit résolu que la rémunération du Bureau de Direction, de huit mille piastres (\$8,000.00) depuis 1909, soit à l'avenir de douze mille piastres (\$12,000.00) par an.—Adopté.

Proposé par M. Zotique Turgeon, secondé par J. A. Mailloux: Que M. Octave Bélanger, comptable dûment qualifié suivant la section 56 de l'Acte des Banques, soit nommé vérificateur de la banque pour l'année 1917-18.—Adopté.

On procéda ensuite à l'élection des Directeurs, et les messieurs dont les noms suivent, ayant obtenu le plus grand nombre de votes, furent élus, savoir: MM. Rodolphe Audette, J. B. Laliberté, Victor Châteauevert, Nap. Drouin, Naz. Fortier, Chas. Pettigrew et Nap. Lavoye.

Le Président laisse le fauteuil, et M. A. S. Garneau ayant été appelé à le remplacer, il est proposé par le Rév. Tancredé J. Paquet, secondé par M. Zotique Turgeon:

Que des remerciements soient votés à M. le Président et à MM. les Directeurs pour les services rendus aux actionnaires durant l'année écoulée.—Adopté.

Proposé par M. J. F. Dumontier, secondé par M. Thomas Breen: Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dus et offerts à M. Rodolphe Audette, pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, ainsi qu'à messieurs les scrutateurs et à M. le Secrétaire, dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

R. AUDETTE, Président.
P. LAFRANCE, Secrétaire.

Québec, le 13 juin 1917.

A une assemblée des Directeurs, tenue le même jour, M. Rodolphe Audette a été réélu président et M. J. B. Laliberté, vice-président de la banque pour l'année courante.

P. LAFRANCE, Secrétaire.

Conformément aux sous-sections 19 et 20 de la Section 56 de l'Acte des Banques de 1913, et en ma qualité de vérificateur de La Banque Nationale, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant:

J'ai comparé le bilan ci-dessus avec les livres et les comptes tenus au Bureau-Chef de La Banque Nationale et avec les rapports certifiés recrus de ses différentes succursales à la date du 30 avril 1917; j'ai constaté l'argent en caisse et vérifié les garanties et autres valeurs au Bureau-Chef ainsi qu'à trois des principales succursales de la banque et, après avoir obtenu toutes les informations et explications qui m'étaient nécessaires, je puis certifier que, d'après moi, ce bilan démontre un exposé fidèle et exact de l'état des affaires de cette banque jusqu'à la date du 30 avril 1917.

J'ai, de plus, dans le cours de l'année écoulée, contrôlé la caisse et vérifié les valeurs dans certaines succursales de la banque ainsi qu'à son Bureau-Chef, et les ai trouvées en tout conformes aux écritures s'y rapportant dans les livres de la banque et de ces succursales.

Je dois de plus mentionner que les différents employés de la banque m'ont fourni, à mon entière satisfaction, tous les renseignements nécessaires concernant les affaires de la banque et les transactions faites par eux, et je considère que toutes les opérations venues à ma connaissance sont en tout conformes aux pouvoirs de cette Banque.

OCT. BELANGER, L.I.C. Vérificateur.

Québec, le 21 mai 1917.
Proposé par M. Rodolphe Audette, secondé par M. J. B. Laliberté: Que le rapport du Bureau de Direction, ainsi que les états annexés, qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires.—Adopté.

Proposé par M. Charles Grenier, N.P., secondé par M. N. Arthur Drolet: Que, prenant en considération l'augmentation considérable des affaires de la banque, la responsabilité qui en découle, de même que la prospérité de l'institution, il soit résolu que la rémunération du Bureau de Direction, de huit mille piastres (\$8,000.00) depuis 1909, soit à l'avenir de douze mille piastres (\$12,000.00) par an.—Adopté.

Proposé par M. Zotique Turgeon, secondé par J. A. Mailloux: Que M. Octave Bélanger, comptable dûment qualifié suivant la section 56 de l'Acte des Banques, soit nommé vérificateur de la banque pour l'année 1917-18.—Adopté.

On procéda ensuite à l'élection des Directeurs, et les messieurs dont les noms suivent, ayant obtenu le plus grand nombre de votes, furent élus, savoir: MM. Rodolphe Audette, J. B. Laliberté, Victor Châteauevert, Nap. Drouin, Naz. Fortier, Chas. Pettigrew et Nap. Lavoye.

Le Président laisse le fauteuil, et M. A. S. Garneau ayant été appelé à le remplacer, il est proposé par le Rév. Tancredé J. Paquet, secondé par M. Zotique Turgeon:

Que des remerciements soient votés à M. le Président et à MM. les Directeurs pour les services rendus aux actionnaires durant l'année écoulée.—Adopté.

Proposé par M. J. F. Dumontier, secondé par M. Thomas Breen: Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dus et offerts à M. Rodolphe Audette, pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, ainsi qu'à messieurs les scrutateurs et à M. le Secrétaire, dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

R. AUDETTE, Président.
P. LAFRANCE, Secrétaire.

Québec, le 13 juin 1917.

A une assemblée des Directeurs, tenue le même jour, M. Rodolphe Audette a été réélu président et M. J. B. Laliberté, vice-président de la banque pour l'année courante.

P. LAFRANCE, Secrétaire.

Conformément aux sous-sections 19 et 20 de la Section 56 de l'Acte des Banques de 1913, et en ma qualité de vérificateur de La Banque Nationale, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant:

J'ai comparé le bilan ci-dessus avec les livres et les comptes tenus au Bureau-Chef de La Banque Nationale et avec les rapports certifiés recrus de ses différentes succursales à la date du 30 avril 1917; j'ai constaté l'argent en caisse et vérifié les garanties et autres valeurs au Bureau-Chef ainsi qu'à trois des principales succursales de la banque et, après avoir obtenu toutes les informations et explications qui m'étaient nécessaires, je puis certifier que, d'après moi, ce bilan démontre un exposé fidèle et exact de l'état des affaires de cette banque jusqu'à la date du 30 avril 1917.

J'ai, de plus, dans le cours de l'année écoulée, contrôlé la caisse et vérifié les valeurs dans certaines succursales de la banque ainsi qu'à son Bureau-Chef, et les ai trouvées en tout conformes aux écritures s'y rapportant dans les livres de la banque et de ces succursales.

Je dois de plus mentionner que les différents employés de la banque m'ont fourni, à mon entière satisfaction, tous les renseignements nécessaires concernant les affaires de la banque et les transactions faites par eux, et je considère que toutes les opérations venues à ma connaissance sont en tout conformes aux pouvoirs de cette Banque.

OCT. BELANGER, L.I.C. Vérificateur.

Québec, le 21 mai 1917.
Proposé par M. Rodolphe Audette, secondé par M. J. B. Laliberté: Que le rapport du Bureau de Direction, ainsi que les états annexés, qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires.—Adopté.

Proposé par M. Charles Grenier, N.P., secondé par M. N. Arthur Drolet: Que, prenant en considération l'augmentation considérable des affaires de la banque, la responsabilité qui en découle, de même que la prospérité de l'institution, il soit résolu que la rémunération du Bureau de Direction, de huit mille piastres (\$8,000.00) depuis 1909, soit à l'avenir de douze mille piastres (\$12,000.00) par an.—Adopté.

Proposé par M. Zotique Turgeon, secondé par J. A. Mailloux: Que M. Octave Bélanger, comptable dûment qualifié suivant la section 56 de l'Acte des Banques, soit nommé vérificateur de la banque pour l'année 1917-18.—Adopté.

On procéda ensuite à l'élection des Directeurs, et les messieurs dont les noms suivent, ayant obtenu le plus grand nombre de votes, furent élus, savoir: MM. Rodolphe Audette, J. B. Laliberté, Victor Châteauevert, Nap. Drouin, Naz. Fortier, Chas. Pettigrew et Nap. Lavoye.

Le Président laisse le fauteuil, et M. A. S. Garneau ayant été appelé à le remplacer, il est proposé par le Rév. Tancredé J. Paquet, secondé par M. Zotique Turgeon:

Que des remerciements soient votés à M. le Président et à MM. les Directeurs pour les services rendus aux actionnaires durant l'année écoulée.—Adopté.

Proposé par M. J. F. Dumontier, secondé par M. Thomas Breen: Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dus et offerts à M. Rodolphe Audette, pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, ainsi qu'à messieurs les scrutateurs et à M. le Secrétaire, dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

R. AUDETTE, Président.
P. LAFRANCE, Secrétaire.

Québec, le 13 juin 1917.

A une assemblée des Directeurs, tenue le même jour, M. Rodolphe Audette a été réélu président et M. J. B. Laliberté, vice-président de la banque pour l'année courante.

P. LAFRANCE, Secrétaire.

Conformément aux sous-sections 19 et 20 de la Section 56 de l'Acte des Banques de 1913, et en ma qualité de vérificateur de La Banque Nationale, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant:

J'ai comparé le bilan ci-dessus avec les livres et les comptes tenus au Bureau-Chef de La Banque Nationale et avec les rapports certifiés recrus de ses différentes succursales à la date du 30 avril 1917; j'ai constaté l'argent en caisse et vérifié les garanties et autres valeurs au Bureau-Chef ainsi qu'à trois des principales succursales de la banque et, après avoir obtenu toutes les informations et explications qui m'étaient nécessaires, je puis certifier que, d'après moi, ce bilan démontre un exposé fidèle et exact de l'état des affaires de cette banque jusqu'à la date du 30 avril 1917.

J'ai, de plus, dans le cours de l'année écoulée, contrôlé la caisse et vérifié les valeurs dans certaines succursales de la banque ainsi qu'à son Bureau-Chef, et les ai trouvées en tout conformes aux écritures s'y rapportant dans les livres de la banque et de ces succursales.

Je dois de plus mentionner que les différents employés de la banque m'ont fourni, à mon entière satisfaction, tous les renseignements nécessaires concernant les affaires de la banque et les transactions faites par eux, et je considère que toutes les opérations venues à ma connaissance sont en tout conformes aux pouvoirs de cette Banque.

OCT. BELANGER, L.I.C. Vérificateur.

Québec, le 21 mai 1917.
Proposé par M. Rodolphe Audette, secondé par M. J. B. Laliberté: Que le rapport du Bureau de Direction, ainsi que les états annexés, qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires.—Adopté.

Proposé par M. Charles Grenier, N.P., secondé par M. N. Arthur Drolet: Que, prenant en considération l'augmentation considérable des affaires de la banque, la responsabilité qui en découle, de même que la prospérité de l'institution, il soit résolu que la rémunération du Bureau de Direction, de huit mille piastres (\$8,000.00) depuis 1909, soit à l'avenir de douze mille piastres (\$12,000.00) par an.—Adopté.

Proposé par M. Zotique Turgeon, secondé par J. A. Mailloux: Que M. Octave Bélanger, comptable dûment qualifié suivant la section 56 de l'Acte des Banques, soit nommé vérificateur de la banque pour l'année 1917-18.—Adopté.

On procéda ensuite à l'élection des Directeurs, et les messieurs dont les noms suivent, ayant obtenu le plus grand nombre de votes, furent élus, savoir: MM. Rodolphe Audette, J. B. Laliberté, Victor Châteauevert, Nap. Drouin, Naz. Fortier, Chas. Pettigrew et Nap. Lavoye.

Le Président laisse le fauteuil, et M. A. S. Garneau ayant été appelé à le remplacer, il est proposé par le Rév. Tancredé J. Paquet, secondé par M. Zotique Turgeon:

Que des remerciements soient votés à M. le Président et à MM. les Directeurs pour les services rendus aux actionnaires durant l'année écoulée.—Adopté.

Proposé par M. J. F. Dumontier, secondé par M. Thomas Breen: Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dus et offerts à M. Rodolphe Audette, pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, ainsi qu'à messieurs les scrutateurs et à M. le Secrétaire, dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

R. AUDETTE, Président.
P. LAFRANCE, Secrétaire.

Québec, le 13 juin 1917.

A une assemblée des Directeurs, tenue le même jour, M. Rodolphe Audette a été réélu président et M. J. B. Laliberté, vice-président de la banque pour l'année courante.

P. LAFRANCE, Secrétaire.

Conformément aux sous-sections 19 et 20 de la Section 56 de l'Acte des Banques de 1913, et en ma qualité de vérificateur de La Banque Nationale, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant:

J'ai comparé le bilan ci-dessus avec les livres et les comptes tenus au Bureau-Chef de La Banque Nationale et avec les rapports certifiés recrus de ses différentes succursales à la date du 30 avril 1917; j'ai constaté l'argent en caisse et vérifié les garanties et autres valeurs au Bureau-Chef ainsi qu'à trois des principales succursales de la banque et, après avoir obtenu toutes les informations et explications qui m'étaient nécessaires, je puis certifier que, d'après moi, ce bilan démontre un exposé fidèle et exact de l'état des affaires de cette banque jusqu'à la date du 30 avril 1917.

J'ai, de plus, dans le cours de l'année écoulée, contrôlé la caisse et vérifié les valeurs dans certaines succursales de la banque ainsi qu'à son Bureau-Chef, et les ai trouvées en tout conformes aux écritures s'y rapportant dans les livres de la banque et de ces succursales.

Je dois de plus mentionner que les différents employés de la banque m'ont fourni, à mon entière satisfaction, tous les renseignements nécessaires concernant les affaires de la banque et les transactions faites par eux, et je considère que toutes les opérations venues à ma connaissance sont en tout conformes aux pouvoirs de cette Banque.

OCT. BELANGER, L.I.C. Vérificateur.

Québec, le 21 mai 1917.
Proposé par M. Rodolphe Audette, secondé par M. J. B. Laliberté: Que le rapport du Bureau de Direction, ainsi que les états annexés, qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires.—Adopté.

Proposé par M. Charles Grenier, N.P., secondé par M. N. Arthur Drolet: Que, prenant en considération l'augmentation considérable des affaires de la banque, la responsabilité qui en découle, de même que la prospérité de l'institution, il soit résolu que la rémunération du Bureau de Direction, de huit mille piastres (\$8,000.00) depuis 1909, soit à l'avenir de douze mille piastres (\$12,000.00) par an.—Adopté.

Proposé par M. Zotique Turgeon, secondé par J. A. Mailloux: Que M. Octave Bélanger, comptable dûment qualifié suivant la section 56 de l'Acte des Banques, soit nommé vérificateur de la banque pour l'année 1917-18.—Adopté.

On procéda ensuite à l'élection des Directeurs, et les messieurs dont les noms suivent, ayant obtenu le plus grand nombre de votes, furent élus, savoir: MM. Rodolphe Audette, J. B. Laliberté, Victor Châteauevert, Nap. Drouin, Naz. Fortier, Chas. Pettigrew et Nap. Lavoye.

Le Président laisse le fauteuil, et M. A. S. Garneau ayant été appelé à le remplacer, il est proposé par le Rév. Tancredé J. Paquet, secondé par M. Zotique Turgeon:

Que des remerciements soient votés à M. le Président et à MM. les Directeurs pour les services rendus aux actionnaires durant l'année écoulée.—Adopté.

Proposé par M. J. F. Dumontier, secondé par M. Thomas Breen: Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dus et offerts à M. Rodolphe Audette, pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, ainsi qu'à messieurs les scrutateurs et à M. le Secrétaire, dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

R. AUDETTE, Président.
P. LAFRANCE, Secrétaire.

Québec, le 13 juin 1917.

A une assemblée des Directeurs, tenue le même jour, M. Rodolphe Audette a été réélu président et M. J. B. Laliberté, vice-président de la banque pour l'année courante.

P. LAFRANCE, Secrétaire.

Conformément aux sous-sections 19 et 20 de la Section 56 de l'Acte des Banques de 1913, et en ma qualité de vérificateur de La Banque Nationale, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant:

J'ai comparé le bilan ci-dessus avec les livres et les comptes tenus au Bureau-Chef de La Banque Nationale et avec les rapports certifiés recrus de ses différentes succursales à la date du 30 avril 1917; j'ai constaté l'argent en caisse et vérifié les garanties et autres valeurs au Bureau-Chef ainsi qu'à trois des principales succursales de la banque et, après avoir obtenu toutes les informations et explications qui m'étaient nécessaires, je puis certifier que, d'après moi, ce bilan démontre un exposé fidèle et exact de l'état des affaires de cette banque jusqu'à la date du 30 avril 1917.

J'ai, de plus, dans le cours de l'année écoulée, contrôlé la caisse et vérifié les valeurs dans certaines succursales de la banque ainsi qu'à son Bureau-Chef, et les ai trouvées en tout conformes aux écritures s'y rapportant dans les livres de la banque et de ces succursales.

Je dois de plus mentionner que les différents employés de la banque m'ont fourni, à mon entière satisfaction, tous les renseignements nécessaires concernant les affaires de la banque et les transactions faites par eux, et je considère que toutes les opérations venues à ma connaissance sont en tout conformes aux pouvoirs de cette Banque.

OCT. BELANGER, L.I.C. Vérificateur.

Québec, le 21 mai 1917.
Proposé par M. Rodolphe Audette, secondé par M. J. B. Laliberté: Que le rapport du Bureau de Direction, ainsi que les états annexés, qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires.—Adopté.

Proposé par M. Charles Grenier, N.P., secondé par M. N. Arthur Drolet: Que, prenant en considération l'augmentation considérable des affaires de la banque, la responsabilité qui en découle, de même que la prospérité de l'institution, il soit résolu que la rémunération du Bureau de Direction, de huit mille piastres (\$8,000.00) depuis 1909, soit à l'avenir de douze mille piastres (\$12,000.00) par an.—Adopté.

Proposé par M. Zotique Turgeon, secondé par J. A. Mailloux: Que M. Octave Bélanger, comptable dûment qualifié suivant la section 56 de l'Acte des Banques, soit nommé vérificateur de la banque pour l'année 1917-18.—Adopté.

On procéda ensuite à l'élection des Directeurs, et les messieurs dont les noms suivent, ayant obtenu le plus grand nombre de votes, furent élus, savoir: MM. Rodolphe Audette, J. B. Laliberté, Victor Châteauevert

NOUVELLES DE HULL

Champlain et Victoria tiennent actuellement et choisissent-vous en un.

UNE CHANCE exceptionnelle de vous acheter un automobile de sept places en très bonne condition et surtout absolument bon marché. Adressez-vous à M. Bourdon, garage Interprovincial, ave. Laurier, Hull.

A LA POINTE-GATINEAU

Le Eucbre annoncé la semaine dernière aura lieu demain soir dimanche à la salle paroissiale à 8

Les recettes de ce eucbre seront employées pour l'achat de livres de prix. Le grand nombre de billets déjà vendus assure aux organisatrices un grand succès. Les prix obtenus sont nombreux et riches dont voici la liste:

M. Alphonse Legault, président de la Commission Scolaire, 1 boîte de cigares; M. M. R. Lafontaine, 1 chapelet monté en or couleur topaze; M. L. N. Villeneuve, une pipe en bois; M. Arthur Charette, 1 coussin; Mme Alphonse Nantel, 2 vases; M. Emile D'Auray, 1 boîte de chocolat; Le Cercle de la Jeunesse, 2 boîtes de cigares "La For-

tuna"; M. Philéas Legault, 1 paire de sonnetiers pour dames; M. Emile Pelletier, une bouteille Lotion; M. Enelide Charon, une bouteille de parfum; M. M. Provost et Allard, 1 porte-tabac; M. Jos. Grant, une pendule de luxe; M. Ed. Gaulin, une salière et poivrière; M. A. L. Hurtubise, 1 porte-mouchoir; M. Castonguay, 1-2 doz. portraits.

VENTE SUR HYPOTHEQUE D'UNE PROPRIÉTÉ DANS LA CITE D'OTTAWA

En vertu du Pouvoir de Vente conféré dans l'hypothèque qu'on produira au moment même de la vente, on

mettra en vente aux enchères publiques, par les soins de M. WM. A. COLE, Commissaire-priseur, au bureau du sousigné, 91 rue Rideau, coin de la rue Mosgrove, le mardi 19 juin, 1917, à midi, les propriétés situées dans la ville, sous les numéros, 60, 60a, 62 et 62a, chemin Springfield, désignées aux livres du Bureau d'Enregistrement sous le nombre 96 sur le côté Ouest dudit chemin Springfield, conformément au plan préparé par J. B. Lewis, P.L.S., en date du 23 août 1910, et enregistrées au Bureau d'Enregistrement d'Ottawa sous le numéro 98806.

Sur ce lot est construit un rang de quatre appartements en briques, deux au rez-de-chaussée et deux au premier étage, tous en bon état, et occupés par des locataires.

La vente de la propriété se fera au prix fixé par le procureur du vendeur, et aux conditions dont on prendra con-

sistance au moment de la vente, et sera sujette à toutes les locatives auxquelles liant le vendeur. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Maître A. E. LUSSIER, 91, rue Rideau. Procureur du Créancier hypothécaire. Ottawa, 6 juin, 1917.

MARCHE LOCAL

Tous les abords du marché By ainsi que les rues avoisinantes étaient occupés par les voitures des cultivateurs qui offraient leurs marchandises à des prix raisonnables. La demande était

assez forte, ce matin, pour les produits de la ferme en général et nous avons cru remarquer qu'une légère baisse s'est fait sentir sur le bœuf, le mouton, le beurre et le porc-frais. Par contre la laine est montée de quelques sous.

Voici d'ailleurs quelques prix: Bœuf, la livre 15c Mouton, la livre 18c Veau, quartier derrière, la livre 15c à 18c Quartier devant, la lb, 10c à 14c Porc-frais, la livre 22c à 23c Plus vieux, la livre, 18c à 20c Volailles, le couple \$2.75 La livre 26c à 27c Crème, la pinte 35c à 40c

Beurre, la livre 37c à 40c Œufs, la douz. 40c à 43c Echalettes, la douz. de paq. 20c Radis, la douz. de paq. 15c à 20c Persil, 3 paq. pour 10c Rhubarbe, la douz. de paq. 35c Laitne, la douz. de paq. 30c à 40c Patates, la poche, \$3.75 à \$4.00 Navets, le gallon 25c Fanets, le gallon 25c Oignons, le gallon 60c Carottes, le gallon 25c Foin, la tonne \$10 à \$13 Paille, la tonne \$8 Avoine, le minot 80c à 85c

Ne te crois pas bon chrétien, si tu n'es remplis pas mieux ta charge que les merdules.

Ventes Spéciales pour l'Été Chez Freiman Lundi

Vente Spéciale de Jupes pour l'Été

Voici les plus belles jupes lavables qui aient jamais été vendues à ce prix. Nous venons de les recevoir de New-York et nous les offrons à des prix très bas.

Jupes lavables pour Dames

Faites de corduroy, khaki kool, coutil, rayé uni ou avec dessins fleuris, grandes ceintures, deux poches de fantaisie, boutons de perle. Dans les couleurs les plus nouvelles et faites dans les derniers modèles. Grandeurs, 22 à 32. **\$2.95**

Jupes lavables pour Dames

Jupes faites de rapp, piqué blanc, popeline noire, toile, coutil, rayés et leuris. Unies en arrière, très larges dans le bas, boutons de fantaisie sur les poches et la ceinture. Couleurs les plus nouvelles. Grandeurs, 23 à 30. Spécial **\$1.49**

Jupes lavables pour Dames

Un magnifique assortiment de jupes de toile Indian Head, devant avec boutons et poche de fantaisie. Spécial, lundi **55c** Pas de commandes contre remboursement.

Jupes de Soie Taffetas pour Dames

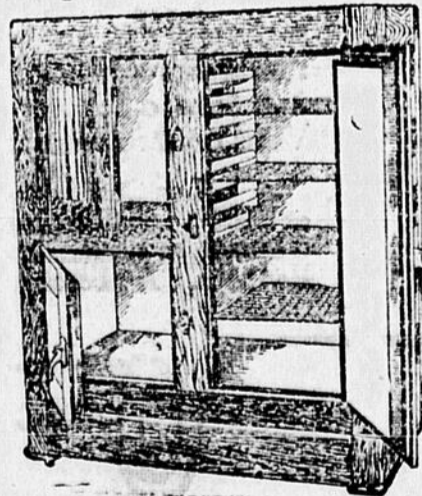
Nous avons une centaine de ces belles jupes de soie taffetas. Elles sont faites de tissu de bonne qualité et dans de beaux modèles. Couleurs brun et noir. Grandeurs, 23 à 33. Spécial **\$3.95**

Cors Marchés dans les Complots de Garçons

Notre acheteur nous a procuré un grand assortiment de complets lavables. Un fabricant de New-York voulant écouler son stock lui a offert à un prix tellement bas qu'il en a été tout surpris et a profité de l'avantage en achetant tout l'assortiment. Quand nous vous disons qu'il y en a parmi ces complets qui sont d'une bonne valeur à \$1.35, vous comprendrez pourquoi nous sommes si heureux d'avoir fait un aussi bon achat. Nous en avons une très grande variété, beaucoup trop même pour en décrire la qualité et le genre. Ce sont tous des petits complets lavables. Toutes les grandeurs jusqu'à 8 ans. Spécial **65c** Pas de commandes par téléphone ni contre remboursement.

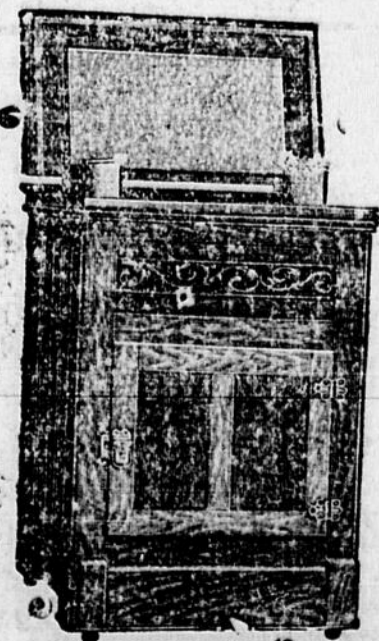
Glacière

Grande glacière, faite de chêne canadien, fini naturel, 64 pouces de hauteur par 28 de largeur, intérieur en émail blanc, rayons doublés en fils métalliques, bouts en panneaux et coins arrondis, monture en nickel, poignées en métal. Deux ouvertures en avant. Prix régulier \$31. Spécial **\$22.75**



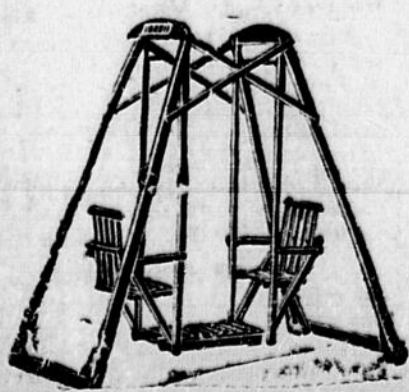
Glacière

Faite de bouleau canadien, fini couleur naturelle, intérieur galvanisé détachable, le dessus se lève et les bouts sont en panneaux, coins arrondis. Prix régulier \$10.75, pour **\$7.95**



Balancoire pour les Enfants

Balancoise faite d'ébène canadien, bien finie, et tous les coins sont arrondis. Les sièges sont ajustables et attachés à la balancoire au moyen de rivets. Les bras et les dossiers sont rivés à la balancoire, de sorte qu'elle est très solide. La planche pour les pieds est détachable. Toutes les balancoires peuvent se plier de manière à ne prendre que très peu de place. Prix régulier \$4.50, pour **\$2.99**



Robes de Popeline pour Dames

Nous avons un nouvel assortiment de belles robes, genres américains. Elles sont faites de popeline: bleu-marin, copenhague, rouge, brun, vert, Nil, violet, moutarde, rose, tan, faune, et-fois, bourgogne et noir. Grandeurs, 16 à 40. Genres corsage, belle jupes garnies de broderie suisse. Spécial **\$6.95**

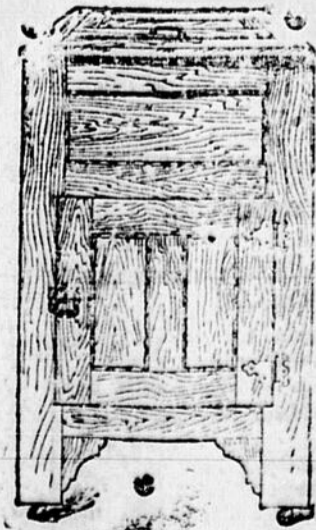


BULLETIN QUOTIDIEN

Vous rappelez-vous cette fameuse chanson populaire d'il y a quelques années? Vous rappelez-vous comme tout le monde chantait et dansait aux accords de cette chanson: "The Good Old Summer Time"? Sans doute, vous vous la rappelez. Aussi, vous réalisez que la raison de sa grande popularité: qu'elle était en harmonie avec les sentiments de chacun. Parce que tout le monde aime l'été. Nous sommes bien préparés pour cette saison. Notre grand magasin est rempli d'une foule de choses pour l'été. Et malgré le coût élevé de toutes les choses, vous trouverez les prix de ces articles très raisonnables. Nous ne vous demandons pas de prendre notre parole—venez voir.

Glacière

Grande glacière faite de meilleure chêne, fini mat. Elle a quatre rayons ajustables en fils métalliques, murs épais et bouts en panneaux, 3 portes montées en nickel, poignées en métal, 2 pièces à provisions et une pièce très grande pour la glace. Rég. \$46., pour **\$32.95**



CARPETTES JAPONAISES

Voici une couverture de plancher très bon marché mais elle n'en est pas moins attrayante, très convenable pour les chambres à coucher et les maisons d'été. Grandeurs, 18 x 12 pouces. Prix régulier 15c, pour **12c** Grandeurs, 24 x 48 pouces. Prix régulier 30c, pour **22c** Grandeurs, 9 pieds x 9 pieds. Prix régulier \$2.75, pour **\$1.98**

Carpette Cocoa pour Portique

Si vous voulez garder vos tapis propres dans la maison, ayez une de ces petites carpettes pour mettre dans le portique. Grandeurs, 16 x 27 pouces. Régulier \$1.00. Prix spécial **83c** Grandeurs, 17 x 17 pouces. Rég. \$1.25. Prix spécial **\$1.03** Grandeurs, 18 x 30 pouces. Rég. \$1.50. Prix spécial **\$1.33**

Couvre-lit

Beau grand couvre-lit de coton blanc, tissé double, très épais et de très bonne qualité. Beaux dessins. La valeur de ces couvre-lits est \$2.10. Spécial **\$1.59**

Robes Lavables d'été pour Dames

Un assortiment comprenant 100 robes lavables de genres différents et toutes très à la mode. Elles sont faites dans le genre corsage, avec ou sans pèplum, poches de fantaisie, beau collet et poignets nouveaux. Tissu mousseline avec dessins fleuris. Couleurs très à la mode. Prix spécial **\$4.95**

Si vous désirez une couple de robes à la mode pour l'été, vous feriez bien de venir voir la belle collection de ces robes importées que nous offrons au prix spécial de \$13.50. Plusieurs d'entre elles sont des modèles exacts valant deux ou trois fois le prix de celles-ci. La plupart sont faites de voile, de coton rayé, uni ou avec dessins fleuris. Elles sont presque toutes blanches avec du rose, noir, vert, bleu ou jaune. Quelques-unes sont garnies de dentelle, d'autres avec collets et vestons de lawn ou d'organdie. Prix spécial de **\$13.50** lundi

Très jolies robes en khaki kool, genres manteaux et jupes, couleurs nouvelles. Nous avons spécialement réduit les prix pour écoulement **\$7.95** prompt. Prix spécial lundi



Vente de \$1.19 dans le Rayon de la Lingerie

Robes de nuit pour dames

Un assortiment de choix de robes de nuit, modèles sans ouverture, pour dames, garnitures de dentelle et de broderie, collet en V ou carré. Bordure de dentelle sur les manches. Longueurs assorties. Spécial, lundi **\$1.19**

Chemises

Faites de nainsook de bonne qualité et de mull. Les empiècements sont bien garnis de dentelle Val et d'insertions de dentelle ou de broderie d'organdie. Grandeurs, 36 à 44. Bonne valeur pour lundi. Spécial **\$1.19**

Kimonos pour enfants

Kimonos faits de crêpe de coton, styles japonais, brochés de dessins fleuris. Ceinturon détachable. Couleurs: rose, copenhague et chair. Grandeurs, 6 à 12 ans. Spécial **\$1.19**



TAPIS POUR L'ÉTÉ

C'est le temps que vous avez des couvertures fraîches pour vos planchers. Nous avons une quantité de carpettes, tapis, carrés, etc. Toutes sortes de beaux dessins, dans de nouveaux patrons et de nouvelles couleurs. Ils sont tous de très bonne qualité et nous sommes certains qu'ils vous donneront satisfaction. A toutes ces belles couvertures de plancher, nous avons mis des prix extraordinairement bas. Nous vous conseillons de prendre avantage de cette vente, car, comme nous vous disions déjà, vous êtes absolument dans l'impossibilité d'avoir de semblables carpettes ailleurs aux mêmes prix, même dans le gros.

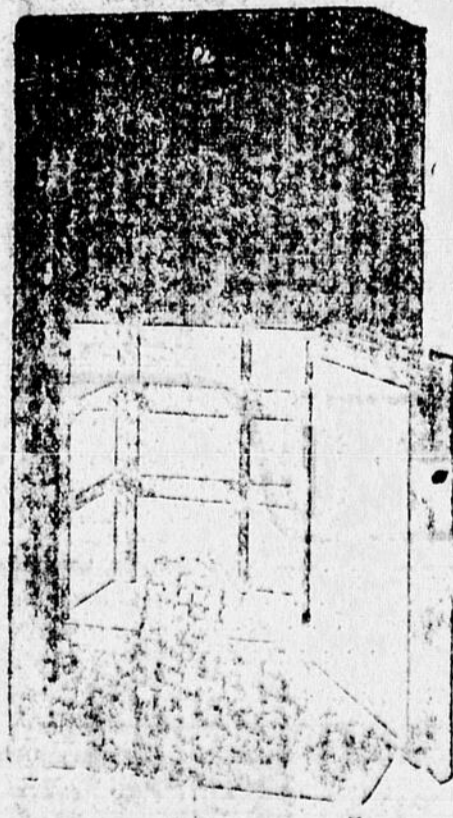
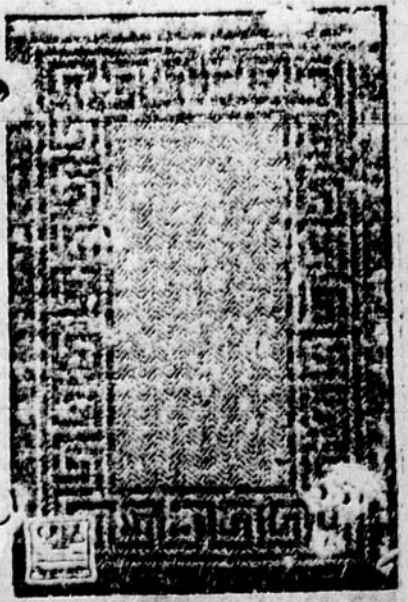
CARPETTES EN FIBRE

Nous venons de recevoir un grand assortiment de carpettes en fibre. Elles sont très jolies, étant bien tissées et dans de belles couleurs. Trois couleurs: bleu, brun et vert. Elles sont très convenables pour les endroits où il n'est pas nécessaire d'avoir des couvertures de plancher dispendieuses.

Remarque les réductions dans les prix: Grandeurs, 24 x 48 pouces. **54c** Régulier 95c, pour Grandeurs, 30 x 60 pouces. **\$1.08** Régulier \$1.45, pour Grandeurs, 36 x 72 pouces. **\$1.48** Régulier \$2.00, pour Grandeurs, 6' x 9'. Prix régulier \$6.00, pour **\$4.73** Grandeurs, 9' x 9'. Prix régulier \$9.25, pour **\$6.99**

Couvertures de flanellette

Une bonne couverture de flanellette, grandeur pour lit double. Bonne pesantour, molle et laineuse, toute blanche avec bordure rose ou bleu. Prix régulier \$2.75, pour **\$1.95**



Glacière

Construite de bois franc, fini de chêne royal, intérieur galvanisé, le dessus se lève, montures en métal. Rég. \$11.75. **\$8.95** Spécial



Theatre et Musique

CONCERT D'ORGUE

Le mardi, 19 juin, il y aura, en l'église Ste-Anne, un concert d'orgue, suivi d'un salut solennel.

L'organiste sera M. B. F. Poirier, B.A., organiste de l'église St-Jacques. Il sera assisté par M. Magnan, baryton soliste à la cathédrale de Montréal; par M. Thibaudau, ténor soliste à la cathédrale de Montréal; par M. Guillaume Dupuis, maître de chapelle à l'église Sacré-Coeur de Montréal et par le choeur de l'église Ste-Anne d'Ottawa.

- Le programme suivant sera exécuté par M. Poirier:
1. Fugue de Bach.
 2. Prélude "Allan Carillon", et Fugue de concert, Poirier.
 3. Andante — Allegro — Andante. Op. 17 — César Franck.
 4. Scène Pastorale — Lefebvre.
 5. Concerto — Le Coucou et le Rossignol — Haendel.
 6. Basso Ostinato — Poirier.
 7. Canzonetta — Guillemant.
 8. Finale Op. 21 — César Franck.
- M. Magnan chantera "Judica mei Deus", de Dudley Bick.

Après le récita d'orgue, il y aura salut solennel, chanté par le choeur de Ste-Anne, sous la direction de M. Vermette.

Le programme suivant sera exécuté:

1. Cor Jesu — G. V. Vermette. Soliste: M. Guillaume Dupuis.
2. O Salutaris — A. Lavallée.
3. Ave Maria — Lavallée-Smith. Solo de ténor: M. Thibaudau.
4. Tantum ergo — J. V. Vermette. Grand choeur.
5. Jerusalem — Goumod. Grand choeur et solo par M. Thibaudau.

A la sortie, M. B. F. Poirier jouera "Finale" de Vierne.

A LA SALLE STE-ANNE

Le lundi, 18 juin, aura lieu à la salle Ste-Anne, une grande soirée dramatique et musicale au profit de l'Institut Jeanne d'Arc.

Un groupe de jeunes filles, amies des bonnes oeuvres, jouera "Thérèse la Fratricide", drame en quatre actes. Ce sont Mlle B. Beauregard, A. Lallier, J. Trudel, C. Desrivières, L. Lallier, E. St-Denis, J. Trudel, A. Beaulieu, M. Lacey, G. Briand, A. Laroche, A. Beaulieu et G. Briand.

de Labiche, sera interprétée par MM. L. Beaulieu, W. Sauche, A. Charron, Mme J. M. Briand et Mlle A. Beaulieu, tous artistes bien connus des amateurs de théâtre.

Pendant les entr'actes, Mlle Marguerite Valin chantera la "Vierge au Fuseau", de F. Kernalvel et Mlle Régina Desrivières, "Berceuse de Jocelyn", de B. Gouard. Mlle Yvonne Briand tiendra le piano d'accompagnement. L'orchestre Goulet fera les frais de la musique.

O MON BEAU CANADA !

Le dernier numéro du "Passe-Temps" (580) contient HUIT morceaux de musique dont voici les titres:

1. O mon beau Canada, chant patriotique inédit.
2. Ma chère Mignonne, confidences amoureuses.
3. Légèrement, gavotte pour le piano.
4. Parlons Français, solo et choeur.
5. Oh! qui me passera le bois, solo et choeur arrangé par J. O. L.
6. En Attendant, chanson comique de Désaugiers.
7. La Sainte Vierge, lai canadien, d'origine française.
8. Les Gondoliers de Venise, pour le piano par Mendelssohn.

Un numéro, 5 sous; par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada, \$1.50; États-Unis, \$2.00. Adresse: Le "Passe-Temps", 16 Craig-Est, Montréal.

L'ATTITUDE DU METROPOLITAIN A L'EGARD DES ARTISTES AMERICAINS.

Signor Gatti-Casazza, directeur de l'Opéra Metropolitan de New-York, qui touche de ce chef des appointements de beaucoup supérieurs à ceux de maints présidents de banque, ne vit pas toujours pour cela sur un lit de roses. Outre les tracasseries dues au "tempérament" de certaines étoiles, il est sujet à de fréquentes attaques à propos du répertoire, des distributions des rôles, de mille détails dont le public ne se fait aucune idée.

M. Richard Aldrich, critique du "New York Times", vient de faire une violente sortie contre la direction du théâtre, qui se montre, dit-il, injuste pour les artistes américains. Il cite des cas spécifiques où un chanteur local, appelé au dernier moment à remplacer un

sujet principal indisposé, a fait preuve de qualités méritoires, pleines de promesses, ou a remporté un franc succès; malgré cela on l'a laissé rentrer dans l'oubli, on a refusé de lui confier d'autres rôles qui l'auraient fait valoir. Et tout cela, dit M. Aldrich, au profit de certaines non-valeurs de nationalités étrangères. Il aurait même été déclaré ouvertement par la direction que certains rôles étaient "hypothétiques" en faveur des membres étrangers de la troupe.

Pendant ce temps les artistes américains sont pour ainsi dire tolérés sur la scène du Metropolitan.

RECITAL DE Mlle GAUTHIER A NEW-YORK

Mlle Eva Gauthier a donné un récital bien intéressant hier après-midi à Aeolian Hall devant un auditoire assez nombreux. Son programme tout à fait original lui a permis de faire valoir la beauté de son timbre de mezzo et une bonne école. Mlle Gauthier a été surtout goûtée dans ses mélodies françaises: "Myrto" de Delibes, "Chanson Sarazaine" de Joneières, "La-bas vers l'église" de Ravel, "L'île Heureuse" de Chabrier, et des extraits de "L'Oiseau" de Chopin. Le grand air d'Armide "Ah! si la liberté!" et celui si dramatique de Lucrèce Borgia furent interprétés, le dernier surtout, avec un bon sentiment, une grande distinction. L'artiste canadienne fut rappelée à diverses reprises.

LA CRITIQUE MUSICALE EN FRANCE

On peut juger de la sévérité de la critique, telle que pratiquée parfois en France, par ce qui suit tiré du "Mercur de France" et signé Jean Marnold. Il s'agit d'une représentation de "Guillaume Tell": "Mlle Yvonne Gall chantait certes admirablement, et M. Huberty déploya, en Walter, la plus superbe voix de basse qu'on eue j'ai entendue à l'opéra. Mais M. Destelly, en Guillaume, outre qu'il semblait enrhumé, paraissait marcher sur des oeufs et prêtait au rude héros helvète des gestes arrondis de courtier d'assurances onctueux et persuasifs, qui faisaient regretter même M. Noté tout cru, avec son bonnet et ses moustaches en ero. Mlle Germaine Manny incarnait l'impubère Jemmy en même poupée incapable dont le soprano sursautait, pour vriller le tympan de l'oreille, traversait les chœurs les plus denses avec la sûreté d'un fil à couper le beurre." Et, plus loin, à propos de "Patrie" de Paladilhe: "M. Delmas, entre les interprètes, profita de cette occasion pour réaliser l'in vraisemblable; il a chanté encore plus farouche d'habitude."

LES CONCERTS COLONNE-LAMOUREUX

Le premier concert supplémentaire donné par l'Association des concerts Colonne-Lamoureux a eu lieu dimanche le 15 avril, salle Gaveau. Festival César Franck. Au programme: "Prélude, Choral" et "Fugue", orchestré par M. Gabriel Pierné; "Paris", poème pour chant et orchestre, Mlle Marthe Chenal; "Psyché", fragments symphoniques; "Les Djinns", poème symphonique pour piano et orchestre, M. L. Kartun; "Choral en la mineur, pour grand orgue, M. Ch. Tournemire; "Le Chasseur maudit", poème symphonique. Le concert était dirigé par M. Pierné.

Le deuxième et dernier concert supplémentaire a eu lieu dimanche le 22 avril. Au programme: "Daphnis et Chloé", fragments symphoniques, de M. Maurice Ravel; "Hymne de la Saint-Jean d'été" (première audition), de Paul Ladmirault, chanté par Mlle Madeleine Mathieu et M. Ghasne; "Ballade" pour piano et orchestre, de Gabriel Fauré, jouée par

La Grippe

Pneumonie et les rhumes dans leur courte durée épuisent plus les tissus nerveux que des semaines d'un travail pénible.

Prenez après ces attaques le nouveau remède pour l'épuisement nerveux.

Asaya-Neurall

(MARQUE DE COMMERCE)

qui contient Lecithin (concentré d'oeufs) la matière phosphore requise pour retabir les nerfs.

Grandes boîtes pour traitement de 48 jours (à l'usage de la famille) et 12 semaines. T. PAVMENT Pharmacien Cote Dalhousie et Clarence. OTTAWA.

Pharmacie Kitchin, Montréal. Notre but pour avoir le livre gratis sur l'épuisement nerveux.

Mlle Magdeleine Brard, "La Question de Dieu" (deuxième et dernière audition), de Vincent d'Indy; "Chansons de Miarka", d'Alexandre Georges (Nages, Hymne au soleil); Mlle Magdeleine Mathieu: "Symphonie en ut" mineur, avec orgue, de Camille Saint-Saëns. A l'orgue, M. G. Pierné. M. Camille Chevillard dirigeait.

CYRANO.

EXCURSIONS DE COLONS PAR LE PACIFIQUE CANADIEN

Comme dans les années précédentes, le chemin de fer Pacifique Canadien, aura en vente des billets pour les excursions de Colons, pour le Manitoba, la Saskatchewan, et l'Alberta, à des prix très réduits, étant bons pour partir tous les mardis pendant les mois d'été, par toutes les voies, et par le bateau de jeudi qui laisse Owen

CARTES POSTALES, de 1c à 50c (en soie)

Livrets Mortuaires, de 10c à \$1.00

J.-G. FERLAND

427, RUE SUSSEX

Marchand de Tabac et Bonbons. — Cigares, Cigarettes, Pipes de toutes sortes. — Tabac en feuilles de choix. — Aussi, Chocolat en boîtes de fantaisie. — Journaux français et anglais.

EXCURSIONS DE COLON

A L'OUEST CANADIEN

Billets de retour valable pour deux mois. En ventes toutes les semaines Mai à Octobre inclusivement.

Pour billets, réservations etc., s'adresser au bureau des billets, 34 Rue Sparks, ou Gare Centrale, Ottawa, Ont.

CANADIAN NORTHERN

ASSUREZ-VOUS LE SERVICE HYDRO

C'est votre usine. Vous devriez alors la supporter. La prudence, votre intérêt et le bon sens le demandent. Il est certain que vous ne connaissez pas tout ce qui concerne cette grande entreprise, car, vous y porteriez intérêt. Venez à notre magasin et nous en parlerons.

Tous les actionnaires, dans n'importe quelle corporation, connaissent tout ce qu'il faut en rapport à leur entreprise. Connaissez-vous la votre? Savez-vous que la Hydro-Electrique a fait baisser les taux de l'électricité? Qu'elle les tient bas et cherche à les rendre encore plus bas? Venez nous voir ou demandez-nous un représentant. Informez-vous.

OTTAWA HYDRO-ELECTRIC COMMISSION
Autrefois Département Municipal d'Electricité d'Ottawa

109, rue Bank, coin de la rue Albert
Téléphone Queen 1901

D 27 615

Sound via la route des Grands Lacs, et pour revenir. Une extension de temps sera accordée sur paiement de \$5.00 par mois. Ces billets sont bons dans les wagons-lits de tourisme, sur paiement supplémentaire. Le chemin de fer Pacifique Canadien est le seul qui traverse les touristes d'Ottawa à l'ouest Canadien, par trains directs tous les jours.

Pour l'accommodation des wagons-lits, billets et autres informations, s'adresser au bureau des billets, de la ville, 42 rue Sparks, ou tout autre agent du Pacifique Canadien.

Notice to Creditors
IN THE MATTER of the Estate of Adèle Langlois, of the village of Casselman, in the county of Russell, widow, deceased.

Notice is hereby given pursuant to Sec. 56 of Chap. 121, R. S. O., 1914, that all persons having claims or demands against the estate of the said Adèle Langlois, deceased, who died on or about the 10th day of March, 1917, are required to send by post, prepaid or deliver to the undersigned Administrator Capital Trust Corporation Limited, Ottawa, Ontario on or before the 30th day of June, 1917, their christian and surnames and addresses with full particulars in writing of their claims, and statement of their claims, and the nature of the securities (if any) held by them duly verified by statutory declaration.

And take notice that after the said 30th day of June, 1917, the said Administrator will proceed to distribute the assets of the said deceased among the parties entitled thereto having regard only to the claims of which it shall then have notice, and the said Administrator will not be liable for said assets, or any part thereof, to any person or persons of whose claim notice shall not have been received by it or its said Solicitor at the time of such distribution.

Dated May the 30th, 1917.
CAPITAL TRUST CORPORATION, LIMITED, Ottawa, Ontario.

LABELLE & GUERTIN, Plaza Building, Solicitors for the said Administrators. 2-9-16

ETES-VOUS BILIEUX
EMPLOYEZ L'EAU PURGATIVE
"RIGA"
Elles chassent la bile, guérissent la constipation, purifient le sang. C'est le laxatif par excellence des familles.
MACLURE & LANGLEY, Limited, Toronto, Distributeurs pour Ontario

LA BANQUE NATIONALE
FONDEE A QUEBEC EN 1880
Capital payé \$2,000,000
Réserve \$2,000,000
235 SUCCURSALES ET AGENCES
Succursale à Paris, France 14 rue Auber
Ottawa, 16 rue Rideau N. Lavole, jr., Gérant
Cottawa, rue Dalhousie Léon Larocque, Pro-Gérant
Succursale à Hull. Agences à Montebello, Pointe-Gatineau, Bourget, Curran, etc.

CHARBON
Pour votre provision de charbon, venez nous voir, nous en avons en quantité, de toutes les grosseurs: "Cendre blanche" ou "Cendre rouge", de qualité garantie.
O'Reilly & Belanger, Limited
38, RUE SPARKS. Téléphones: Queen 860 et 861
(Bâtisse du "Russell")

LE MAGASIN DE LA MENAGERE
Pantalons bouffants, bien faits, en tweed, pour garçons. Toutes les grandeurs. Prix régulier \$1.25. Prix spécial pour la vente de samedi 98c
5 douzaines de bas tan, en lisle, très forts, pour dames. Prix régulier 50c. Samedi, la paire 25c
Petits chaussons pour enfants, une grande variété de couleurs, telles que: tan, rose, bleu-ciel, blanc et noir, unis ou avec rayures de couleurs. — 15c, 20c, 25c, 35c, 50c.
Pantalons en duck khaki, pour garçons, ce qu'il y a de mieux pour l'été. Prix régulier \$1.25. Samedi 98c
30 douzaines de bas Silkoline, sans couture. Ce sont les bas que nous recommandons pour le confort, car n'ayant pas de couture, ils ne peuvent pas fatiguer les pieds. Prix régulier 50c. Spécial samedi, la paire 39c

O. COUVILLON & Cie
MAGASIN A RAYONS
Tél. Queen 1638 791-95, RUE SOMERSET

Aux Commissions Scolaires—Collèges et Couvents
Nous venons de recevoir notre assortiment de LIVRES DE RECOMPENSE FRANÇAIS ET CANADIENS
Si vous ne pouvez pas venir à nos magasins nous vous enverrons, avec plaisir, des échantillons pour vous en faciliter le choix.
Serré, Grenier & Cie.
Tél. Rideau 2394. 497, RUE SUSSEX.

Cachets du Dr Fred. Demers
GUERISON EN 5 MINUTES DE TOUTS MAUX DE TETE
Ne acceptez aucun à moins que le nom "Dr Fred. Demers" ne soit gravé sur chaque cachet. Ce sont les seuls vraiment bons, efficaces et inoffensifs.
DEPOT: 309 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

JUSTE CE DONT J'AI BESOIN POUR RECONSTITUER L'ORGANISME

Voilà la façon dont des milliers de femmes font l'éloge de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs.

Trenholmville, Qué., 5 avril 1917.—Mme Edison Brock, de cet endroit, a été guérie par la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs et elle écrit ce qui suit:

"Je désire déclarer que je n'ai jamais rien pris qui me fit tant de bien que la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, et j'en ai toujours à la maison. J'étais si nerveuse que je ne pouvais dormir, mais actuellement je dors d'un profond sommeil pendant la nuit et ne m'éveille qu'étant bien reposée et prête à faire mon travail quotidien. J'ai employé la Nourriture pour les Nerfs pendant des mois et j'ai constaté que c'était juste ce dont j'avais besoin, car elle a reconstitué mon organisme d'une façon merveilleuse. Je sais que c'est la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs qui a apporté ce changement dans mon état; je lui en suis très reconnaissante." "Mon mari souffrait beaucoup d'hémorroïdes douloureuses; il a été entièrement guéri par l'Onguent du Dr Chase." Nous recevons constamment des lettres de ce genre au sujet de la

Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs. Elle est employée partout à cause de ses grandes qualités reconstituant et de son influence bienfaisante sur le système nerveux.

Les hommes et les femmes, dont la santé est délabrée, qui sont fatigués, nerveux et désemparés, trouvent dans ce grand remède nourrissant, les moyens de restaurer l'organisme épuisé en lui rendant la santé et la vigueur. Les maux de tête, l'indigestion, l'insomnie, l'irritabilité nerveuse, le manque d'énergie et de vigueur (tout cela incluant l'épuisement de l'organisme, qui requiert le traitement offert par la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs.

Au lieu d'employer des remèdes temporaires qui stimulent les nerfs, la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs reconstitue l'organisme en fournissant aux tissus les ingrédients requis par la nature et en rendant au sang sa richesse, et au système nerveux sa vitalité. 50 cents la boîte, ou six boîtes pour \$2.50 chez tous les marchands ou chez Edmanson Bates & Co., Limited, Toronto.

la charte du Pacifique à Allan; une enquête tenue à Ottawa, après la session, établit le fait que ce dernier avait versé une forte somme au fonds électoral des conservateurs. Les accusés prétendent qu'il n'y avait aucune relation de cause à effet entre la souscription et l'adjudication de contrat, mais la présomption n'en existait pas moins qu'il y avait eu une entente à cet effet. Aurait-il souscrit une somme aussi considérable sans valeur, au moins sous forme de promesse? On connaît le dénouement; à la réunion des Chambres, au mois d'octobre, les députés ministériels, sous la coup des révélations faites à l'enquête, furent pris de panique. Voyant la débâcle dans leurs rangs, sir John remit sa démission à lord Dufferin.

Le gouvernement ne devait pas s'attendre à autre chose qu'à une défaite. Accepter des souscriptions des entrepreneurs de travaux publics, ce n'était pas un cas pendable, dira-t-on. Ce méfait s'était vu avant l'affaire du Pacifique, et s'est reproduit depuis. Hélas! les souscriptions de ce genre sont une tare du gouvernement de partis. La corruption ou la souscription électorale, pour fins d'orga-

nisation, est aussi vieille que le régime parlementaire et ne disparaîtra qu'avec lui. Cela n'empêche que lorsqu'un fait de ce genre se dévoile, la moralité publique exige qu'il soit puni.

Quelques écrivains ont tenté, après la disparition de Cartier, de faire peser sur sa mémoire toute la responsabilité de cette affaire. Ce n'était ni juste ni généreux; la plupart de ses collègues, sinon tous, savaient d'où venait le nerf de la guerre aux élections de 1872. L'enquête est là pour l'établir. Les souscriptions électorales ne constituent pas une de ces fautes qui effarent les électeurs—il s'en trouve tant qui en profitent! Aussi, ne gardèrent-ils pas longtemps la rigueur du Scandale du Pacifique à sir John et à ses amis, car ils lui rendirent le pouvoir cinq ans plus tard.

CHAPITRE X

Cartier après la Confédération.—Annexion du Nord-Ouest et de la Colombie au Canada.

Il fut donné à Cartier de vivre assez longtemps pour constater le succès de la Confédération. Il dut trouver un sujet de gloire. Aussi les premières années qui vont de

1867 à 1872 comptent parmi les plus heureuses de sa longue carrière. Après sa défaite en 1862, son prestige avait subi un moment d'éclipse; il restait toujours, il est vrai, l'homme fort, l'homme le plus puissant du Bas-Canada, mais c'est en Chambre que son influence avait léché; l'absolutisme vis-à-vis ses adhérents, un ton autoritaire à l'égard des députés qui par leur talent et leurs études se croyaient le droit d'avoir voix au chapitre, avaient quelque peu miné son autorité. Par-dessus tout cela, ne barrait-il pas le chemin à des aspirations légitimes? L'ambition de jouer un rôle en politique n'a-t-elle pas de quoi séduire les esprits les mieux doués? Si un homme a foi en ses principes, en ses idées, n'est-il pas tenu, en quelque sorte, de prendre le moyen de les faire prévaloir? Et ce moyen, la possession du pouvoir peut presque seul le fournir. Par ailleurs, la majorité du Haut-Canada l'avait pris en haine parce que c'était Cartier qui s'était montré le plus hostile aux tentatives d'empêchement sur les droits du Bas-Canada. C'est surtout à raison de cette hostilité qu'il refusa, en 1864, de reprendre le poste de premier ministre qui, à sa demande,

fut confié à sir Etienne-P. Taché. La discussion du projet de Confédération lui offrit l'occasion de rentrer en scène avec éclat et de reconquérir son ancienne popularité. Après 1867, les causes de division entre les deux vieilles provinces étant disparues, la réputation de Cartier comme homme d'Etat à l'esprit large s'étendit au-delà des limites de Québec, et son nom était acclamé avec autant d'enthousiasme dans l'Est et l'Ouest du pays qu'à Montréal et à Québec.

L'oeuvre de la Confédération n'était cependant pas terminée et aucun de ses collègues n'eut plus à cœur que Cartier de la compléter. On a vu plus haut l'ardeur qu'il mit à reliaer à Québec et Ontario le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse au moyen de l'Intercolonial. Son activité s'empêcha ensuite de pousser la même tâche du côté de l'Ouest.

Il avait été entendu, durant la discussion du projet d'union des provinces, que les immenses territoires de l'Ouest seraient annexés au Canada. Conformément à cette entente, Cartier et William Macdougall recurent de leurs collègues, en 1869, la mission d'aller à Londres négocier avec la Compagnie de la Baie d'Hudson la vente de ce territoire. Les négociations passèrent par une foule de péripéties, car les propriétaires se montrèrent longtemps intractables. Au début, ils demandaient cinq millions de louis en échange de leurs droits. Cartier, en face de cette condition alors exagérée, demanda l'intervention du ministère anglais dans le but de rappeler à la raison les "Marchands Aventuriers" ("Merchants Adventurers") nom donné à leurs prédécesseurs par la charte de Charles Ier.)

(A suivre.)

N'aie pas d'ambition pour toi-même, et tu trouveras toujours moyen de me glorifier.

CARTIER ET SON TEMPS
Par ALFRED D. DeCELLES.
Publié avec la gracieuse permission de la Librairie Beauchemin, Ltée, Montréal.

No.—23
Vers le même temps, Allan s'efforçait de faire entrer dans le syndicat, formé par ses soins, un certain nombre d'Américains riches; et en état de l'aider à la réalisation du vaste projet. Au cours des négociations, il écrivit à ses amis des États-Unis une série de lettres compromettantes, allant à dire qu'il tenait dans sa main la plupart des députés ministériels qui devaient leur élection à sa munificence: pure vantardise de sa part et dont l'objet était de faire croire à sa toute-puissance, car les députés

LE BULLETIN METEOROLOGIQUE

PRONOSTICS.— Beau aujourd'hui et plus chaud demain.

AUX ABONNES

Nos abonnés qui reçoivent irrégulièrement leur journal ou qui le reçoivent en retard, sont priés de nous en donner avis immédiatement.

FAITS-OTTAWA

La soldat Navion blessé M. Hormidas Navion 117 Murray, vient de recevoir une lettre du département de la Milice lui annonçant que son fils Hormidas a été blessé pour la deuxième fois et qu'il a été admis à l'hôpital No 13, Boulevard, France, le 5 juin, souffrant à la main d'une blessure de balle. Il fut blessé pour la première fois le 25 octobre.

Le jeune Navion s'enrôlait à Belleville, Ont., au mois de février 1916. Son père a reçu de lui, hier, une lettre datée du 22 mai disant qu'il est en parfaite santé. Avant de s'enrôler il travaillait avec son père.

Eglise Italienne St-Antoine

La paroisse italienne célébrera de main, 17 juin, avec l'éclat accoutumé, sa fête patronale. A 7.30 heures aura lieu la première communion des enfants, et immédiatement avant la grand'messe, 9.30 hrs., bénédiction des nouvelles bandières de la Société des Enfants de Marie et de celle de la Ste Famille.

Le programme musical de la grand'messe est des mieux choisis. Sous la direction de M. J. Schuller et avec le précieux concours de plusieurs chœurs étrangers et de l'orchestre Mathé la Chorale exécutera une partie de la messe difficile de St-Christophe, du Père Raymond, des Ecoms Chrétiens et une autre partie de la messe Brava de Gounod, le tout avec accompagnement de quintette à cordes. M. Berniquez touchera l'orgue.

Monseigneur E. Philippi fera le panégyrique du saint. A 3.30 p.m., la statue de St-Antoine sera portée processionnellement à travers les principales rues du quartier italien, escortée des principales sociétés paroissiales, de sociétés étrangères et des fidèles.

La journée se terminera par le chant des vêpres à l'heure accoutumée. A. PROSPERI, Prêtre, curé.

La fête du Sacré-Coeur

Les membres de la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus célébreront dignement leur fête annuelle dimanche, le 17 courant.

A cette occasion il y aura messe et communion générale à 7 heures a.m., et le soir, si le temps le permet, il y aura procession à laquelle tous les membres et leurs amis sont invités. Le rassemblement se fera au Monument National, coin des rues Georges et Dalhousie, à 6.30, départ à 7 p.m. L'ordre de la procession se fera comme suit: par les rues Dalhousie, St-André, Sussex, à l'église, où il y aura office spécial, sermon par un prédicateur distingué, consécration au Sacré-Coeur et le Salut du Très Saint Sacrement.

La procession se fera dans l'ordre suivant:

- 1. Drapeaux anglais et français. 2. Tambour major, corps de clairons accompagnés de la garde Champlain. 3. Enfants de Première Communion avec des petits drapeaux du Sacré-Coeur et les écoliers de l'école Guigues. 4. Drapeau du Sacré-Coeur et les jeunes gens de la paroisse Notre-Dame. 5. Corps de clairons des Zouaves Canadiens et le drapeau avec la garde. 6. Drapeau du Sacré-Coeur suivi par les membres de la Ligue du Sacré-Coeur. 7. Bannière de la Ligue suivie des membres zélés et les officiers de la Ligue. Par ordre, L. N. A. DE LA SALLE, Com.-Ord.

Avis spécial

Tous les membres de la Congrégation des Jeunes Gens appartiennent à la Ligue du Sacré-Coeur. La communion générale pour cette section aura lieu à la messe de congrégation à 8 heures a.m.

Le rassemblement, le soir, se fera près de l'immeuble de l'Union St-Joseph.

PAR ORDRE

Notre contrôleur des vivres On s'attend que la nomination de M. W. Sanford Evans, comme contrôleur des vivres, se fera immédiatement. Il est entendu que M. Evans a accepté la position, mais qu'il reste encore à délimiter ses pouvoirs.

Advertisement for A. M. Bélanger, Optométriste Spécialiste, Opticien Manufacturier, 32 RUE RIDEAU. Includes text about eye examinations and contact information.

LA REVOLUTION EN ESPAGNE

TOU SEMBLE INDIQUER QU'IL Y A ACTUELLEMENT UNE REVOLUTION EN ESPAGNE. — LA CONSTITUTION SERAIT POUR LE MOMENT SUSPENDUE ET L'ARME AU RAIT LA HAUTE MAIN.

Londres, 16. — La presse consacre beaucoup d'espace aux rumeurs d'un mouvement révolutionnaire en Espagne. Depuis la nomination du nouveau ministre, on a pratiquement manqué entièrement de nouvelles de la péninsule.

Des rumeurs de révolution en Espagne occupaient depuis quelques jours de petits endroits dans les journaux; mais aujourd'hui, on consacre beaucoup d'espace à des articles disant qu'il se passe quelque chose d'étrange en Espagne. On dit qu'un mouvement s'organise pour lancer l'Espagne dans la guerre, mais on ne sait quelles en sont les proportions.

Les deux seules dépêches qui sont venues d'Espagne depuis trois ou quatre jours contiennent des déclarations du premier ministre Dato niant que la garnison de Beldao soit en révolte. C'est la nouvelle venant d'Espagne indiquant l'existence d'une crise militaire. D'après "L'Express" l'armée a pris le contrôle, a établi des comités de défense nationale et a formulé ses demandes de réformes. L'action de ces comités ressemble passablement à ce qui s'est fait à Pétrograd. Le premier ministre Dato est impuissant à obtenir des modifications des demandes de l'armée. "L'Express" annonce que le gouvernement constitutionnel est pour le moment à terre et que l'armée a la haute main.

Pour le R. P. Hage

A huit heures, lundi matin, à l'église St-Jean-Baptiste, sera chanté un service pour le repos de l'âme du Rv. Père Hage, Dominicain.

Les fournisseurs locaux ne sont pas anxieux.

Les fournisseurs locaux ne semblent pas anxieux de promettre à la Corporation la quantité de charbon dont elle a besoin pour l'hiver prochain. Le Bureau des Commissaires a siégé en séance d'urgence, hier après-midi, pour étudier la question et tous les marchands, un seul excepté, ont pas fait preuve d'enthousiasme à répondre aux questions demandées par les autorités. Il est entendu cependant, que la ville peut obtenir ses diamants noirs au prix de \$9.50 la tonne.

Le Bureau demandera au Conseil lundi soir de bien vouloir l'autoriser à acheter la quantité nécessaire pour le prochain hiver.

Les médecins discuteront

La Commission des Hôpitaux Militaires se réunira le samedi, pour discuter le traitement le plus convenable à donner aux soldats souffrant de la tuberculose. Tous les surintendants des sanatoriums seront ici à cette occasion; il y aura encore le Dr Parfitt, de Gravenhurst; le Dr J. H. Elliott, de Toronto; le général Fotheringham, directeur des services médicaux; le colonel Potter, directeur général suppléant des services médicaux; le major Todd, du bureau des Pensions; le capitaine Ryan, Toronto; et autres. Le Dr F. J. Shepherd, de Montréal, présidera aux délibérations.

Consommateur et producteur

On est à conclure des arrangements pour une conférence amicale entre producteurs et consommateurs, qui aura lieu jeudi prochain, au Club Laurentien. Il y aura un souper auquel sont invités les principaux fermiers des environs et les hommes d'affaires de la Capitale, c'est-à-dire les membres du Board of Trade. Cette réunion sera connue sous le nom de "Conférence de la Table Ronde".

Les organisateurs de cette "association fraternelle" sont le Board of Trade et le comité des Ressources de l'Ontario; il est probable que le professeur Thomson, de l'Université de Toronto prendra la parole.

Il y aura une réunion dans le village de Russell, mercredi, à 2 heures; prendront la parole: MM. J. H. Grisdale, de la Ferme Modèle et J. A. Gamble, de Russell.

Mardi, les séances auront lieu à Vankleek Hill, pour les comités de Prescott et de Russell. M. Proulx, député, parlera de l'organisation d'une association de production conjointe dans les deux comtés.

Requête des consciences délicates La première requête de ceux qui ont des objections de conscience contre le service militaire a été remise au gouverneur par W. M. German, député de Welland.

Les signataires, au nombre de 16, demeurent à Fonthill, comté de Welland, Ontario. Dans leur requête, ils déclarent leurs objections aux principes du service militaire comme directement opposés aux principes du Christ. Ils ne sont pas préjugés contre les efforts du gouvernement dans cette guerre mais ils déplorent l'existence d'une telle situation.

Grandes assemblées La ligue patriotique des intérêts canadiens, tiendra la semaine prochaine, une série d'assemblées dans diverses parties de la ville pour expliquer à la population le bill de la conscription et nos devoirs à l'heure actuelle.

Tous les hommes d'âge militaire sont invités à l'avance. On passera des résolutions et l'on fera signer des listes de pétitions. Nous annoncerons la veille le lieu de la réunion. Suivez attentivement les annonces dans les colonnes du "Droit". Des orateurs au fait de la question adresseront la parole. Au besoin nous inviterons les politiciens.

LE 24 JUIN

Programme du concert qui sera donné au Théâtre Russell dimanche, le 24 juin, à 8 heures, sous les auspices des Sociétés St-Jean-Baptiste d'Ottawa et de Hull, comme don des Canadiens-français à l'occasion de leur fête patronale à la Croix Rouge et au secours des contrées dévastées de la France et de la Belgique.

Orchestre à cordes sous la direction de M. Albert Tassé. Discours patriotiques par M. Chevrier, président général de la Société St-Jean-Baptiste et M. Athanasie David, M.P.P. de Montréal. Fleur d'Ajone, pièce en un acte. Th. Botrel

Solo de piano, Mlle Aureo Wamamoto, de la tribu des Abénaquis de St-François d'Orléans, licenciée du Dominion College of Music, Montréal.

Air des Alliés. Dans le Filot—Pièce en vers, composée sur demande spéciale, pour servir d'accompagnement à divers chants canadiens et français, sous la direction de M. J. F. Champagne.

O CANADA! En français et en anglais par tout l'auditoire. Dieu Sauve le Roi.

Le programme entier est sous la direction de M. Chs. Édouard Marchand et rien n'a été épargné par lui pour qu'on puisse, dit-il, avoir raison attendus beaucoup, mais nous avons eu beaucoup plus.

Le prix des billets est: Loges, \$3.00 par siège; places réservées, \$1.00, 75c, 50, 35 cents. Cette soirée fera époque dans les annales de la Société St-Jean-Baptiste, c'est la première fois depuis le commencement de la guerre que ses membres font appel aux Canadiens-français pour se grouper autour de sa bannière et faire un don aux victimes de la guerre. Comme il n'est pas de paroisses canadiennes-françaises qui ne compte plusieurs de ses membres parmi ceux qui sont partis à la défense de l'Empire, il sera bon pour nous de pouvoir dire qu'en ce jour de notre fête patronale, malgré les luttes que nous avons à soutenir pour la défense de notre langue maternelle dans la province d'Ontario, nous pensons à ceux qui combattent dans nos pays de la Belgique et la mère-patrie, la France.

Mme P. E. MARCHAND, Présidente.

LES OUVRIERS DU PAYS SE PREPARENT A LA LUTTE

Les ouvriers du Canada ne sont pas satisfaits des conditions actuelles. Ils ne se sont pas gênés d'exprimer leur opinion à une réunion importante tenue dans la salle Victoria, rue Albert, hier soir, sous les auspices de l'Union des Menuisiers. MM. J. C. Watters, Ottawa; Thomas Moore, Niagara; John Briggs, Hamilton; ont conseillé aux ouvriers de se préparer en vue d'une lutte gigantesque contre le capital, la richesse, la fortune, lutte qui pourrait être précipitée dans un avenir très rapproché.

M. Moore ouvrit la fête; il dit que les prix des aliments sont exorbitants; depuis le début de la guerre le coût de la vie a augmenté de 75 pour cent. Le riche continue à exploiter l'ouvrier, mais un jour viendra qui n'est pas loin où l'ouvrier plus puissant qu'il n'a jamais été se lèvera et forcera la finance à plier devant lui. MM. Arthur Martel, Montréal et J. C. Watters ont mis les hommes en garde contre les difficultés prochaines; "organisez-vous", leur a-t-on répété, à plusieurs reprises. La convention s'est ouverte hier matin, et une quarantaine de délégués sont présents. Le maire Fisher leur a souhaité la bienvenue.

NOUVELLES DE RUSSIE

Pétrograd, 16.—Une large délégation de Russes et d'Américains dans laquelle se trouvent plusieurs ministres, le chef de l'état-major militaire de la ville, tout le personnel de l'ambassade et du consulat américain, a reçu la mission à la tête de laquelle se trouve M. Root, à son arrivée hier soir à la gare de Pétrograd. Une garde de troupes rendra les honneurs militaires au moment où le train spécial entrera en gare.

M. Francis, ambassadeur des Etats-Unis, a présenté M. Tereschenko, ministre des affaires étrangères, à la mission. Après quoi le ministre a présenté ses collègues, M. Nekrasof, ministre des transports, et M. Shingaref, ministre des finances, ainsi que plusieurs sous-secrétaires. La mission a été escortée au palais d'hiver, résidence de l'ancien empereur, où les principaux membres seront logés.

Dans la soirée, M. Thomas, ministre des munitions dans le gouvernement français, a rendu visite à M. Root. La mission sera officiellement présentée au gouvernement provisoire vendredi.

Le gouvernement a décidé de proposer une conférence aux Alliés, pour examiner les divers traités qui les lient entre eux.

L'agence officielle dit qu'il semble certain que la convocation d'une conférence à Stockholm proposée par le comité des ouvriers et soldats, rencontra de très grands obstacles tant au point de vue technique qu'au point de vue politique.

Le conflit causé par les protestations des Finlandais qui refusent de reconnaître la transmission des pouvoirs du tsar au gouvernement provisoire a été réglé d'une façon satisfaisante par une nouvelle loi qui sera applicable jusqu'à ce que la situation ait été définitivement réglée par l'assemblée constituante. Cette loi donne au Sénat de Finlande le droit de régler toutes les affaires de l'Etat, excepté celles qui intéressent des sujets russes et aussi de fixer la date de l'ouverture et de la clôture de la diète.

La loi donne en outre à la Finlande une autonomie à peu près complète en matière intérieure.

Images de la guerre à l'Arcade Le public local aura l'occasion de juger par lui-même des effets désastreux de la guerre. Une série de vues provenant du bureau des Archives canadiennes sera en exposition à l'Arcade, rue Sparks, au cours de la semaine prochaine et de Devonshire à proms son patronage.

Le major Boehm donnera aussi des conférences explicatives.

LE COUT DE LA VIE MONTE TOUJOURS

En se basant sur le rapport mensuel du ministère du Travail, il nous est permis de conclure que le coût de la vie subit une augmentation constante; les humbles contribuables qui se sentent à l'étroit pour ne pas crever de faim, se demandent si les multiples commissions qui ont séjourné et qui séjournent encore à tant par jour ont produit de bons résultats.

Un fait certain, c'est que durant mai, la hausse a été très forte; elle fut de \$1.95; dans le détail le coût d'un traitement d'articles nécessaires à la vie d'une famille a passé de \$10.37 à \$11.82; un tiers de l'augmentation est attribuée à la viande et un quart aux patates; le bois et le charbon commandent un prix plus élevé qu'il y a un an et les loyers sont loin d'être sur la baisse.

En mai 1916, le même budget de famille était de \$8.37; en 1915, \$7.84 et en 1914, \$7.42.

On dit dans le rapport que l'échelle des salaires est sur la hausse; mais durant mai il y eut 23 grèves, dont 17 ne furent point réglées.

PLUS DE BOISSON

Shawville, P.Q., 16. — La Women's Christian Temperance Union des comtés d'Ottawa et de Pontiac a adressé au ministre de la milice une plainte portant que les officiers recruteurs ont fait usage de liqueurs alcooliques dans leur travail de recrutement, et demandant que le département défende catégoriquement la continuation de semblable méthode.

REPONSE DE L'ANGLETERRE AU SUJET DE LA CHINE

Londres, 16. — Les Etats-Unis viennent de recevoir une note du gouvernement de la Grande Bretagne exprimant des sympathies à la république de Chine pendant les heures troublées de son gouvernement.

Cette communication du gouvernement anglais est une pièce très élaborée, rédigée avec soin, exprimant la communauté des sentiments déjà avoués par le président Wilson, et se disant prêt à accéder aux désirs du président de la république chinoise.

La note fait observer que le gouvernement du Royaume-Uni ne pourra peut-être pas se plier à toutes les moindres suggestions du président, à cause de conditions et de politiques différentes entre ces deux pays, mais rien ne sera épargné pour consolider la bonne entente.

Ce document comprend trois pages de grand papier, et ne contient pas moins de 700 à 800 mots.

MARINS ALLEMANDS SAUVES

Londres, 16. — Un message allemand par télégraphie sans fil disait que les marins allemands avaient laissé des marins allemands, sans secours, quand au contraire, malgré des dangers immenses, nos hommes avaient réchappé sept des ennemis, en s'exposant beaucoup pour l'honneur de l'humanité.

LA MARCHÉ EN THESSALIE

Paris, 16. — Le bureau de la guerre annonce que dans la région du lac Doirani, l'ennemi a tenté trois raids sur les positions anglaises, mais qu'il a été repoussé. En Thessalie, nos troupes s'établissent aux environs de Larissa. Nos troupes d'avant-garde ont occupé sans difficulté Demirli et Kardista, sur la ligne de chemin de fer allant de Volo à Trikala.

UN DICTATEUR

Peking, 16. — Le général Chang Hsun, gouverneur militaire d'Anhui est arrivé ici et a été reçu avec honneurs royaux. On dit qu'il vient plutôt comme dictateur, que médiateur entre les partis chinois.

NAISSANCE

DESABRAIES — M. et Mme A. A. Desabraies de 388 Clarence, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un garçon baptisé sous les noms de Joseph, Ovide, Farrain et marraine, M. et Mme Joseph Décarie, Porteuse, Mme Noël. 63-1

SERVICE DE REQUIEM

Un service de requiem pour le repos de l'âme du Lieutenant Ubalde H. Séguin, mort au champ d'honneur, sera chanté dans l'église Sacré-Coeur, lundi, le 18 juin à 7.30 heures. 63-1

GRANDE VENTE

Le stock de banqueroute de E. Soulière, épicière, angle des rues Water et Dalhousie, doit être écoulé dans quelques jours, au plus bas prix. La vente commencera lundi, le 18 juin.

L'EXAMEN JUNIOR D'ENTREE AU HIGH SCHOOL

Sera tenu au Collegiate Institute, commençant le 20 juin à 1.15 p.m., et se continuant jusqu'à samedi après-midi. Tous les élèves qui désirent suivre les cours du Collegiate Institute doivent subir cet examen à moins qu'ils n'aient été avisés que des certificats leur seront accordés sur recommandations de leurs instituteurs. J. H. PUTMAN, Secrétaire.

LA QUESTION BILINGUE CHEZ LE DELEGUE

Le "Journal" d'hier, publiait ce qui suit: Mgr Stagni, délégué apostolique, a reçu, hier, une délégation des chefs religieux et laïques catholiques de langue anglaise. Il est indiscutable que la situation bilingue a été étudiée, mais les membres de la délégation ont refusé de faire des commentaires sur la conférence. Ceux qui faisaient partie de la délégation sont: Mgr l'archevêque Gauthier, d'Ottawa; Mgr l'archevêque McNeill, de Toronto; Mgr Ryan, de Pembroke; le juge Anglin, de la Cour de l'Échiquier, et J. J. O'Meara. Il est entendu que Mgr MacDonnell, d'Alexandria, faisait partie de la délégation.

Mgr Stagni annonça ce matin, qu'il n'avait aucune déclaration à faire au sujet de la conférence. Il pourrait juger bon de faire une déclaration à une date ultérieure. Mgr l'archevêque Gauthier n'a rien à dire, et M. J. J. O'Meara ne voudrait pas divulguer de renseignements.

Parlant de la situation bilingue à Ottawa, M. O'Meara déclara qu'il n'y aurait pas de règlement tant que les intérêts des contribuables de langue anglaise n'auront pas été sauvegardés. Il avança que le règlement No 17 devrait être observé et les enfants devaient avoir toutes les chances d'acquiescer d'abord la langue anglaise.

"Les prélats de l'extérieur venant de Valleyfield ou ils avaient assisté aux fêtes anniversaires de consécration de Mgr de Valleyfield. On a profité de l'occasion pour se rendre chez le Délégué Apostolique pour exposer les vues de la section de langue anglaise de l'église catholique sur la question bilingue.

"Il est possible que la conférence ait pour résultat de faire une requête exprimant l'opinion des membres de la délégation sur la question des écoles d'Ottawa, requête qui serait envoyée au Pape. A une récente réunion des Canadiens-français on a déclaré que les difficultés seraient portées aux pieds de Saint-Siège, s'il n'y avait pas de règlement satisfaisant. En anticipant un tel mouvement on conjecture que les évêques de langue anglaise ont fait certaines recommandations au Délégué Apostolique en exprimant le désir qu'elles soient transmises au Pape à Rome.

M. O'Meara déclara ce matin, que les difficultés scolaires seraient portées devant les cours. Il n'y a aucune loi dans les statuts qui défendent d'interposer une action contre les membres d'un clergé."

EMEUTE A NEW-YORK

New-York, 16.—Les gardes nationaux ont travaillé deux heures durant à disperser une émeute dans East-Side, où une assemblée anti-conscriptiviste avait été tenue auparavant. La colère fut soulevée parce que la police avait arrêté, après l'assemblée, 25 hommes soupçonnés de n'avoir pas leur carte d'enregistrement. Il y eut une démonstration en face du poste de police.

L'EMPRUNT DE LA LIBERTE

Washington, 16. — Le peuple américain a répondu à l'appel du gouvernement demandant de souscrire \$2,000,000,000 à l'emprunt de la liberté, dans des proportions si considérables que les officiers sont entrés de lettres de souscriptions. Personne ne pouvait dire encore, à 10 heures, hier soir, quelle était exactement la réponse du pays. Apparemment, elle doit être débordante. On estime que 3,000,000 de personnes ont souscrit à cette emprunt de liberté.

Advertisement for DAIRY "OTTAWA". Includes text about cream quality and a cartoon illustration of a milkman.

NOUVELLES DE HULL

PROCESSION DIMANCHE

La procession de la Fête-Dieu, qui n'a pas eu lieu dimanche dernier à cause de la pluie est remise à demain.

Toutes les personnes qui devaient prendre part à cette cérémonie religieuse sont priées de ne pas oublier le lieu de rendez-vous assigné pour dimanche dernier. On suivra l'ordre donné la semaine dernière, et la procession passera par les rues désignées déjà.

Les paroissiens sont invités à décorer leurs demeures.

FUNERAILLES DU R. P. GRANDFILS

Les funérailles du R. P. Grandfils ont eu lieu ce matin au milieu d'un grand concours de prêtres et de religieux de tous les ordres, et d'un grand nombre de fidèles. Le R. P. Duhaut a chanté le service funèbre et le R. P. Guertin a prononcé, à l'évangile, l'oraison funèbre du défunt dans des termes éloquentes et très émouvants.

Le journal allant sous presse à bonne heure, nous sommes forcés de remettre les détails de cette cérémonie funèbre à plus tard.

DEPART A LA GARE CENTRALE

Durant la belle saison, les trains qui d'ordinaire ne partaient que de la gare Union pour la vallée de la Gatineau, partiront de la gare Centrale.

Il n'y a pas de doute que cette nouvelle fera plaisir aux nombreux touristes de la Capitale, mais nous nous demandons si la population de Hull n'en souffrira pas.

La chambre de commerce pourrait peut-être voir à étudier cette affaire et en demander le redressement s'il y a dommage pour la population de Hull.

FETE ST-JEAN-BAPTISTE

La fête nationale promet d'être très intéressante cette année. Elle sera une innovation sur les années passées. Il n'y aura pas de manifestations publiques dans la journée, mais le soir, nous aurons une grande soirée patriotique au Russell.

Des artistes distingués sont au programme.

ELKS

Lundi le 18 juin, il y aura grand concours de euchre aux salles de réunion des Elks de Hull, 76 Main, neuve, en haut de la Banque Nationale. Les frères des deux cours d'Ottawa et de Hull sont invités d'y prendre part.

Entrée gratuite. Que tous les membres s'y rendent.

EN VACANCE

Messieurs les Docteurs Allard, chirurgiens-dentistes, accompagnés de leurs dames, seront absents d'ici à la première semaine d'août pour un séjour dans le bas du fleuve, à leur résidence d'été "La Villa des Cèdres."

MESDAMES

Si vous connaissez la commodité, l'élégance, la propreté que vous pourriez avoir en vous servant d'un poêle électrique pour faire votre cuisine, vous vous empressez d'aller vous choisir un de ces poêles qui valent de \$50.00 à \$90.00 chez P. H. Charron, angle Champlain et Victoria, Hull.

A LA CUISINIERE

Combien de travail, de fatigues de chaleur et de trouble vous épargner en vous servant d'un poêle à l'huile pour faire votre cuisine, durant les mois d'été.

Voyez donc l'assortiment de poêles que P. H. Charron, angle

Suite à la 6ème page

Large advertisement for LINDSAY'S Pianos. Includes text about music in the home, list of piano models and prices, and the company name G.W. Lindsay Limited.